SOMMAIRE
Info Est n° 73 - Mai 2008

Encart central		Pages :
Adresses utiles		**III**
Présidents des commissions régionales		**III**
Composition du comité directeur		**I**
Conseil disciplinaire		**I**
Comités départementaux		**IV**
Formulaires : Modifications adresses fichiers		**II**

Divers

P.V. A.G.O. du 17 février 2008		**1 à 4**

Commissions

Apnée	**O.Fricker**	**5 à 6**
Audiovisuelle	**L. Barkate**	**7 à 8**
Archéologie	**J. Noël**	**9**
Biologie	**Ch.Bergmann**	**10 à 13**
Discipline	**G. Chiron**	
Hockey	**P. Szczepaniak**	**14**
Juridique	**A. Muller Himber**	
Médicale	**D. Bonnet**	
Nage avec palmes	**G. Aimé**	
Nage Eaux Vives	**M. Schneider**	**15**
Orientation	**A. Kernel**	**16 à 17**
Souterraine	**L. Ciesielski**	**18 à 22**
Technique *Stages*	**M. Gauchet / B. Schittly**	**23 à 25**
TIV	**Ch.Gouin**	
Secourisme	**D. Bouvier**	
Activité pers.handicapées	**P. Chauvière**	**26 à 29**
Décrets, arrêtés, circulaires		**30 à 32**

Info Est n° 73 - tiré à 1050 exemplaires

Adresse du site : www.ffessm-est.fr

Composition du Comité Directeur de l'Est
Elu par l'A.G. de Lunéville le 6 février 2005.

Bureau

Président VASSEUR Gabriel
6, rue de Fagnières 51510 St-Gibrien
Tél. 0326 64 14 98 / Fax 0326 64 6908
06 22 11 49 40 – gabyvass@club-internet.fr

Présid.Adj.. BERGMANN Christian
38, rue Principale 67270 Wickersheim
Tél/Fax 0388 91 95 19
christian.bergmann@adm-ulp.u-strasbg.fr

Vice Présid. BONNET Daniel
22, rue Moulin Cliquot 51100 Reims
Tél.0326 82 76 45 – Fax 0326 78 42 05
Dbonnet51@aol.com

Vice Présid.(femme)**DAVID Sylvie**
21, rue Boussière Avignon - 39200 St Claude
Tél. 0384 45 09 87 – cd39.plongee@wanadoo.fr

Vice Présid. LECLERE Philippe
3, Avenue Joffre 57000 Metz
Tél. 0387 66 52 52
phleclere@numericable.fr

Secrét.Gal. DEPIT Gérard
5, rue Casanova 51430 Tinqueux
Tél. 0326 09 90 56 – Fax 0326 09 90 67
06 34 11 39 45 – depitge@club-internet.fr

Trésorier Gal. GUILLAUME Louis
20, rue Haxo 54300 Lunéville
Tél. 0383 73 59 12 – Fax 0383 73 31 07
louis.guillaume@orange.fr

Secrét.Adj.(femme) **SPIHLMANN Josiane**
2, rue de la Ronde 67650 Dambach-la-Ville
Tél. 0388 92 64 63 – Port.06 84 82 97 29
jospi@club-internet.fr

Trésorier Adj. ROSENBERGER Guy
8, impasse du Muguet 57800 Freyming Merlebach
Tél. 0387 04 77 17
guy.rosenberger@gmail.com

Autres membres du Bureau

Chargé Mission auprès Trésorier Gal.
NOSAL Christian
43 rue Château Jeannot 57100 Thionville
Tél. 0382 34 66 21 / 06 76 72 87 14
cristian.nosal@wanadoo.fr

Membres ALIN François
17 rue des Charmes 51370 Champigny s/Vesle
Tél. 0326 84 51 85
françois.alin@wanadoo.fr

BARKATE Léo
1, rue des Mimosas 67400 Illkirch
Tél. 0388 34 28 80 / Fax 0388 66 23 71
leobarkate@free.fr

CAILLERE Laurent
1 rue Ph.Bellocq 67450 Mundolsheim
Tél. 0388 20 20 10
Laurent.caillere@wanadoo.fr

CHAUVIERE Pascal
138, rue du Petit Arbois 54520 Laxou
Tél. 0383 98 04 79 – CHOCHO54@aol.com

CHIRON Grégoire
5, rue Gérard Philippe 08300 Rethel
Tél. 06 80 24 79 77
gchiron@groupama-ne.fr

GAUNARD Michel
189 rue de Lorraine 54400 Cosnes et Romain
Tél. 0382 89 71 07
mgaunard@club-internet.fr

GRANDCLEMENT Joël
5, rue de la Glacière 39200 St Claude
Tél. 0384 45 43 32 – Fax 0384 45 82 94
joel.gr@wanadoo.fr

Femme KERNEL Annick
2, rue Charles Gounod 67600 Sélestat
Tél./ Fax. 0388 82 59 72
akernel@club-internet.fr

KOBLER René
62, rue des Cigognes 67540 Ostwald
Tél. 0388 55 42 25 – Fax 0388 66 15 75
rkobler@wanadoo.fr

SCA ERTLE Raymond
Aquadif 15 r.P.& M.Curie 67540 Ostwald/Vigie

****

CONSEIL DISCIPLINAIRE
DU COMITE INTERREGIONAL DE L'EST DE LA FFESSM

ELECTIONS A L'INTERIEUR DU COMITE DIRECTEUR :

BONNET Daniel
22, rue Moulin Cliquot 51100 Reims
Tél.0326 82 76 45 – Fax 0326 78 42 05
Dbonnet51@aol.com

GRANDCLEMENT Joël
5, rue de la Glacière 39200 St Claude
Tél. 0384 45 43 32 – Fax 0384 45 82 94
joel.gr@wanadoo.fr

BERGMANN Christian
38, rue Principale 67270 Wickersheim
Tél/Fax 0388 91 95 19
christian.bergmann@adm-ulp.u-strasbg.fr

LECLERE Philippe
3, av. Joffre 57000 Metz
Tél. 0387 66 52 52
phleclere@numericable.fr

ELECTIONS A L'EXTERIEUR DU COMITE DIRECTEUR :

LANOTTE Didier Avocat
34, rue Félix Faure 54000 Nancy
Tél. 0383 28 62 22– Fax 0383 28 87 23

MULLER-HIMBER Anne Juriste
6 rue du Ramponnot 88200 Remiremont
Tél .0329 22 37 11 annehimber@yahoo.fr

PICCO Arthur
102, rue de Verdun 57700 Hayange

LIVET Georges Instructeur Nal
28, rue David 51100 Reims
Tél.0326 88 31 33

GOSSET Jean-Paul Instructeur Ral.
29, rue Passe Demoiselle 51100 Reims
Tél.0326 08 01 11

FONCTIONS SPECIFIQUES :

Greffier CHIRON Grégoire
5, rue Gérard Philippe 08300 Rethel
Tél. 0680 24 79 77 et 0324 39 52 29

****

FORMULAIRES

COMMANDE SUPPLEMENTAIRE PAYANTE (POUR FRAIS D'ENVOI) D'INFO EST

Nom et prénom :

Adresse :

Souhaite recevoir Info Est n° ___

Joindre un chèque de 1,60 €. par numéro, libellé à l'ordre du Comité Régional Est.
A adresser à : Josiane SPIHLMANN – 2, rue de la Ronde 67650 Dambach-la-Ville

✂----------

MODIFICATIONS DES CLUBS

□ Nouveau président □ Nouvelle adresse □ Nouvelles coordonnées

N° d'affiliation du club : 06 __ __ __ __ __

Nom / prénom du Président : _____

Adresse du Président : _____

Code Postal _____ Ville _____

Tél. du Président _____ Date d'élection _____

Date de la décision _____
Nous vous rappelons que seules les modifications officielles décidées par les instances dirigeantes seront prises en compte.

A adresser à : Josiane Spihlmann
2, rue de la Ronde
67650 Dambach-la-Ville

Date :_____
Ratification obligatoire du Président du club et cachet officiel :

✂----------

MISE A JOUR DES CADRES ACTIFS DEVANT RECEVOIR INFO EST

(formulaire ne pouvant être adressé que par le Président du club).

Veuillez signaler les changements d'adresse mais aussi les noms à retirer du fichier
N° d'affiliation du club : 06 __ __ __ __ __ __

Nom et prénom du cadre actif :
Son adresse :

Nom du Président :

sa signature :

Cachet du club :

ADRESSES UTILES DU COMITE INTERREGIONAL EST

Gabriel VASSEUR – PRESIDENT
6, rue de Fagnières 51510 SAINT GIBRIEN
Tél. 03 26 64 14 98 – Fax 03 26 64 69 08
gabyvass@club-internet.fr
Courrier d'intérêt général à titre personnel ou confidentiel

Gérard DEPIT – SECRETAIRE GENERAL
5, rue D. Casanova 51430 TINQUEUX
Tél. 06 34 11 39 45 – Fax 03 26 09 90 67
depitge@club-internet.fr
Courrier d'administration générale, renseignements administratifs, relations avec la FFESSM, organisation générale du Comité.
Tenue du fichier des adresses des clubs du Comité (veuillez informer de tout changement : adresse, président)

Louis GUILLAUME – TRESORIER
20, rue Haxo 54300 LUNEVILLE
Tél. 03 83 73 59 12 - Port. 06 83 11 88 70 – Fax 03 83 73 31 07
louis.guillaume@orange.fr
Gestion, commandes et retours de licences : les chèques doivent être libellés à l'ordre du Comité Régional EST.

Josiane SPIHLMANN
2, rue de la Ronde 67650 Dambach-la-Ville
Tél. 03 88 92 64 63 – Port. 06 84 82 97 29
jospi@club-internet.fr
Réception des documents destinés à paraître dans INFO EST
Contacts pour publicité dans INFO EST
Tenue du fichier des cadres actifs des clubs recevant Info Est

Andrée ROSENBERGER
8 Impasse du Muguet – 57800 Freyming-Merlebach
Tél. 03 87 04 77 17 andree.rosenberger@laposte.net
Fournitures fédérales *:*
Veuillez libeller vos chèques à l'ordre du Comité Régional EST

Charlie GOUIN - TIV
10, rue des Mines 90200 LEPUIX-GY
Tél. 03 84 29 02 87 – Fax 03 84 29 04 17
charlie.gouin@utbm.fr
Renseignements et stages TIV

Danièle BOUVIER – tél. 0326 58 14 17
3, rue du Pavé – 51480 Champlat et Boujacourt
daniele-bouvier@wanadoo.fr
Yves GAERTNER – tél. 0389 60 13 18
11, rue de Coehorn – 68100 MULHOUSE
Référents Secourisme pour la CTR

Lydie BARTHEZ
11, rue des Cerisiers 90300 OFFEMONT
raoul.barthez@wanadoo.fr
Demandes de cartes d'autorisation de plonger dans les lacs du Haut-Rhin.

Joël GRANDCLEMENT
5, rue de la Glacière 39200 ST CLAUDE
Tél. 0384 45 43 32 – Fax.0384 45 82 94 –P.0680752842
Demandes d'autorisation de plonger dans les lacs du Jura.- cd39.plongee@wanadoo.fr

Alain LAUMONIER
8 rue Gges Laufenburger 67400 ILLKIRCH
Tél. 03 69 20 36 62 / Port.06 09 81 20 17
alain.laumonier@evc.net
Plongée Enfants

COMMISSION REGIONALES DU COMITE EST

APNEE
Antoine MAESTRACCI 16 rue des Ecoles
08310 La Neuville en Tourn à Fuy
Tél. 06 76 68 78 98
a.maestracci@orange.fr

ARCHEOLOGIE
Jacques NOEL BP.2 – 6, rue du Moulin 57192 Florange Cedex
Tél. 03 82 58 53 81

AUDIO VISUELLE
Léo BARKATE 1, rue des Mimosas 67400 ILLKIRCH
Tél. 03 88 34 28 80 – Fax 03 88 44 20 47
leobarkate@free.fr

BIOLOGIE & ENVIRONNEMENT
Christian BERGMANN 38, rue Principale
67270 WICKERSHEIM
Tél/Fax 03 88 91 95 19
christian.bergmann@adm-ulp.u-strasbg.fr

HOCKEY SUB.
Pascal SZCZEPANIAK Route de Vinay
51530 St Martin d'Ablois
Tél. 03 26 59 48 45 – pascal.szczepaniak@wanadoo.fr

JURIDIQUE
Anne MULLER-HIMBER 6 rue du Ramponnot
88200 Remiremont
Tél. 03 29 22 37 11
annehimber@yahoo.fr

MEDICALE et PREVENTION
Daniel BONNET 22, rue du Moulin Cliquot
51500 Taissy
Tél. 03 26 78 42 00 – Fax 03 26 78 42 05
Dbonnet51@aol.com

NAGE AVEC PALMES
AIME Gilles 80 – Les Chardons
57270 Uckange
Tél. 03 82 86 12 73 – Fax 03 82 34 94 32
president@nageavecpalmes-est.com

NAGE EN EAUX VIVES
Marc SCHNEIDER 5, rue du Melon 67540 Ostwald
Tél. 03 88 66 75 54
Marc.schneider@iutlpa.u-strasbg.fr

ORIENTATION
Annick KERNEL 2, rue Charles Gounod 67600 Sélestat
Tél./Fax. 03 88 82 59 72
akernel@club-internet.fr

SOUTERRAINE
Lucien CIESIELSKI 23, rue Ch.de Gaulle
67000 Strasbourg
Tél. 03 88 61 52 60
lucien.ciesielski@wanadoo.fr

TECHNIQUE
Michel GAUCHET 12, Impasse du Petit Bois
25700 Valentigney
Tél/Fax 03 81 37 41 77
GAUCHET.MICHEL@wanadoo.fr

COMITES DEPARTEMENTAUX DE L'EST

CD08	***PICART STEPHANE***	*17 rue Hippolyte Taine*	*tel*	***03.24.52.12.57***
ARDENNES		***08330 VRIGNE AUX BOIS***	*fax*	***03.24.52.17.50***
E-mail	spicart@wanadoo,fr		*por*	
CD10	***PRIEUR BENOIT***	*Maison des Associations 63 Av.Pasteur*	*tel*	***06 22 36 82 34***
AUBE		***10000 TROYES***	*fax*	
E-mail	prieur,benoit@laposte,net		*por*	
CD25	***ECHARD AMANS***	*36 rue Platine*	*tel*	***03.81.47.61.33***
DOUBS		***25480 ECOLE VALENTIN***	*fax*	
E-mail	amans,echard@wanadoo,fr		*por*	
CD39	***GRANDCLEMENT JOEL***	*5 rue de la Glacière*	*tel*	***03.84.45.43.32***
JURA		***39200 SAINT CLAUDE***	*fax*	***03.84.45.82.94***
E-mail	cd39,plongée@wanadoo,fr		*por*	***06.80.75.28.42***
CD51	***DEPIT GERARD***	*5 rue Casanova*	*tel*	***03.26.09.90.56***
MARNE		***51430 TINQUEUX***	*fax*	***03.26.09.90.67***
E-mail	depitge@club-internet,fr		*por*	***06.34.11.39.45***
CD52	***GUIDON JOEL***	*7 rue Louis Godard*	*tel*	***03.25.56.40.03***
HTE MARNE		***52100 SAINT DIZIER***	*fax*	
E-mail	jo1331953@hotmail.com		*por*	***06.80.60.23.90***
CD54	***VAZ BRANCO SERGE***	*420 av, Libération - Pompiers*	*tel*	***03.83.98.53.84***
MEUR MOS		***54000 NANCY***	*fax*	
E-mail	svazbranco@wanadoo,fr		*por*	
CD55	***PHILIPPE LAURENT***	*143 rue Leroux*	*tel*	***03.29.78.37.43***
MEUSE		***55500 LIGNY / BARROIS***	*fax*	***03.83.98.45.10***
E-mail	philippelpca@wanadoo.fr		*por*	
CD57	***WOZNIAK BERNARD***	*64 rue de le Houve*	*tel*	***03.87.93.64.47***
MOSELLE		***57150 CREUTZWALD***	*fax*	***03.87.82.55.03***
E-mail	ffessmcd57@hotmail,com		*por*	
CD67	***CIESIELSKI LUCIEN***	*23 av Gal de Gaulle*	*tel*	***03.88.61.52.60***
BAS RHIN		***67000 STRASBOURG***	*fax*	***03.88.60.48.62***
E-mail	lucien,ciesielski@wanadoo,fr		*por*	
CD68	***HUGUET JEAN CLAUDE***	*13 rue du 6 février*	*tel*	***03.89.81.77.04***
HAUT RHIN		***68190 ENSISHEIM***	*fax*	
E-mail	jeanclaude,huguet@free,fr		*por*	
CD70	***CHARLES OLIVIER***	*15 rue de Sauvigney*	*tel*	***03.84.75.09.78***
HTE SAONE		***70000 PUSY ET EPENOUX***	*fax*	
E-mail	olivier,charles@wanadoo,fr		*por*	
				20/12/2007
CD88	***MULLER HIMBER ANNE***	*6 rue du Ramponnot*	*tel*	***03.29.22.37.11***
VOSGES		***88200 REMIREMONT***	*fax*	
E-mail	annehimber@yahoo,fr		*por*	***06.29.47.72.18***
CD90	***PASCAUD ANDRE***	*Lot du Chenoy Cdex 42 Quarter*	*tel*	***03.84.23.09.20***
BELFORT		***90110 ST GERMAIN LE CHATELET***	*fax*	
E-mail	andrepascaud@wanadoo,fr		*por*	***06.77.09.76.87***
				18/02/2007

Comité interrégional de l'Est

Siége Social : 6, rue de Fagniéres
51510 SAINT GIBRIEN
Tél : 03 26 64 14 98
Fax : 03 26 64 69 08

PROCES VERBAL de L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU COMITE INTERREGIONAL EST de la FFESSM
A LONS LE SAUNIER (39) le 17 Février 2008

1. ***Clubs présents et représentés :***

06 08 0028 S C Charleville 4 voix –
Dép. 08 Ardennes : 1 club/5 : 4 voix
06 10 0048 Suba Troyes 5 voix – 06 10 0200 Profond 10 Troyes 3 voix –
Dép. Aube : 2 clubs/7 : 8 voix
06 25 0021 GESM Bethoncourt 3 voix – 06 25 0029 ASC Besançon 4 voix - 06 25 0051 Otaries Seloncourt 2 voix – 06 25 0076 BUC Besançon 3 voix – 06 25 0146 AC Sochaux 2 voix – 06 25 0172 – ASSP Besançon 3voix
Dép. Doubs : 6 clubs/13 : 17 voix
06 39 0113 CP Lons le Saunier 4 voix – 06 39 0132 PC St-Claude 3 voix – 06 39 0214 Esox Plongée St-Aubin 2 voix
Dép. Jura : 3 clubs/6 : 9 voix
06 51 0013 HGC Chalon 12 voix – 06 51 0036 GASM Reims 6 voix – 06 51 0243 Europe Club Plongée Reims 3 voix
Dép. Marne : 3 clubs/7 : 21 voix
06 52 0145 Bulles Langres 3 voix – 06 52 0177 GRES St-Dizier 3 voix –
Dép. Haute-Marne 2 clubs/6 : 6 voix
06 54 0018 C.S. Lunéville 3 voix – 06 54 0019 CSABL Longwy 4 voix – 06 54 0041 ASSP Nancy 4 voix – 06 54 0053 SACJ Joeuf 3 voix – 06 54 0082 MJC St-Epvre Nancy 3 voix – 06 54 0086 GASAVA Villerupt 3 voix – 06 54 0122 HG Herserange 3 voix – 06 54 0171 ASN Nancy 3 voix – 06 54 0229 M.C. Nancy 5 voix – 06 54 0249 Bubble And.Tech.Dive 2 voix –
Dép. Meurthe & Moselle 10 clubs /28 : 33 voix
Dép. Meuse : 0 club / 4 : 0 voix
06 57 0001 CPRSM Metz 2 voix – 06 57 0015 CP Thionville 2 voix – 06 57 0024 Argonautes St-Avold 4 voix – 06 57 0045 ASSP Metz 3 voix – 06 57 0059 CP Sarrebourg 3 voix – 06 57 0062 SLA Montigny/Metz 3 voix – 06 57 0067 SC Forbach 4 voix – 06 57 0072 CP Creutzwald 4 voix – 06 57 0075 Nautilus Club Metz 4 voix – 06 57 0085 Corail Hagondange 4 voix – 06 57 0089 CSG Metz 4 voix – 06 57 0097 UST Hayange 2 voix – 06 57 0105 Palmes de la Seille 3 voix – 06 57 0141 BA 128 Metz 2 voix – 06 57 0201 Palanquée Fréming 2 voix – 06 57 0234 CAP VERT Breistroff 3 voix – 06 57 0238 Aqualoisirs Boulay 2 voix –
Dép. Moselle : 17 clubs/31 : 51 voix
06 67 0004 ASOR Strasbourg 5 voix – 06 67 0006 ACAL Strasbourg 6 voix – 06 67 0012 CAMNS Strasbourg 4 voix – 06 67 001c AQUADIF Strasbourg 5 voix – 06 67 0025 GAZELEC Strasbourg 4 voix – 06 67 0063 CP Sélestat 4 voix – 06 67 0069 SC Strasbourg 2 voix – 06 67 0111 SNC Saverne 3 voix – 06 67 0117 CP Benfeld 2 voix – 06 67 0129 Touring Pl.Strasbourg 3 voix – 06 67 0222 Evasion Bleue Lampertheim 2 voix – 06 67 0236 Alsace Naut.Cl.Drusenheim 4 voix –
Dép. Bas-Rhin 12 clubs/32 : 44 voix
06 68 0032 Florival Guebwiller 4 voi x- 06 68 0098 Ecole de Plongée Guebwiller 2 voix – 06 68 0112 SREG Fessenheim 0 voix – 06 68 0131 Touring Pl. Mulhouse 4 voix – 06 68 0216 MJC Ungersheim 3 voi x- 06 68 0241 Passion Pl. Sausheim 4 voix – 06 68 0242 Pl. 3 Frontières Village-Neuf 3 voix- 06 68 0258 Couleur Plongée 68 2 voix –
Dép. Haut-Rhin 8 clubs/21 : 22 voix

06 70 0186 CP Vallée du Rahin 1 voix
Dép. Haute-Saone 1 club/6 : 1 voix
06 88 0009 CP St-Dié 3 voix – 06 88 0035 Néo Pl.Neufchateau 3 voix – 06 88 0039 SC Vittel 3 voix – 06 88 0070 Spiro Cl. Remiremont 3 voix – 06 88 0107 ASG Gérardmer 3 voix –
Dép. Vosges : 5 clubs/8 : 15 voix
06 90 0008 ASM Belfort 5 voix –
Dép. Territoire de Belfort 1 club/4 : 5 voix
Luxembourg 0 club/1 : 0 voix

- ***OUVERTURE DES DEBATS***

Le Président G. VASSEUR ouvre les débats en remerciant les Personnalités présentes, ainsi que tous les Responsables de clubs qui ont fait le déplacement pour suivre nos travaux.
Il remercie tout d'abord Laurent TONETTI et toute son équipe pour la qualité de leur organisation et leur investissement Fédéral.

- ***EXCUSES ET PRESENCES***

Il remercie également pour leur présence Roland BLANC, Président de notre Fédération, ainsi que Xavier SENDRA notre Directeur Technique National, qui participent à nos travaux durant cette session.

- ***RECOMPENSES FEDERALES***

G. VASSEUR propose ensuite à Bernard WOZNIACK de remettre en présence du Président Roland BLANC, la Médaille d'Or de la FFESSM à Monsieur Philippe LECLERE pour sa longue activité fédérale dans l'EST.
Monsieur Christian NOSAL ne pouvant être présent en cet instant, se verra quand à lui remettre sa médaille lors de l'AG NATIONALE de TOULOUSE pour toute son action interrégionale.
L'Assemblée applaudit longuement les récipiendaires.

- ***QUORUM***

Les CLUBS présents et représentés disposants du droit de vote conformément aux textes en vigueur doivent être au moins égaux au ¼ des voix potentielles.
Le détail s'établit comme suit :
Le nombre des voix potentielles est de : 488 VOIX
Le nombre des voix des clubs votants s'élève à : 232 VOIX
Le quorum est donc atteint et l'Assemblée peut valablement délibérer.

- ***APPROBATION DU PRECEDENT P.V.***

G. DEPIT présente ensuite le PV de l'assemblée générale précédente.
Le P.V. est adopté à l'unanimité.

- ***RAPPORT DU PRESIDENT***

G. VASSEUR donne lecture de son rapport moral et présente la chronologie de ses activités.
Il souligne ses actions de Formations auprès des dirigeants.
Le Rapport sera publié dans INFO EST

- ***RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL***

G. DEPIT présente à l'Assemblée les actions du secrétariat général.
Il souligne le travail efficace réalisé par toute son équipe, la prise en responsabilité des fournitures fédérales effectuée par Andrée ROSENBERGER, ainsi que le travail réalisé dans le cadre d' INFO EST avec la coordination de Josiane SPIHLMANN.
Le SITE INTERNET en préparation dans sa nouvelle mouture par l'équipe qui en est chargée, est également développé.
Sylvie DAVID souligne l'importance de la mise à jour effective des données, dès leur transmission.
Le rapport est ensuite adopté à l'unanimité, et sera publié dans INFO EST

- ***RAPPORT DU TRESORIER GENERAL***

L. GUILLAUME présente son rapport financier en soulignant le maintien de nos effectifs avec une légère augmentation, le suivi réalisé avec son Adjoint Guy ROSENBERGER, en remarquant le travail effectif des commissions.
Celles-ci n'ayant pas, cette année encore, utilisé la globalité de leur budget sur l'exercice, le résultat constaté demeure positif pour l'exercice 2007.

- *COMPTE DE RESULTAT*

PRODUITS	622 010.59 €	CHARGES	613 359.98 €
(Après dotations et produits financiers)		**RESULTAT**	**8 446.12 €**

Les documents sont explicités et commentés.

- *RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES*

Le rapport de Pascale BERGMANN et de Jean Pierre GOEHNER est lu à l'Assemblée, proposant de voter le quitus et soulignant la qualité du travail réalisé par le Trésorier Général et son Adjoint.
Le rapport Financier est adopté à l'unanimité.

- *AFFECTATION DU RESULTAT*

L. GUILLAUME et G. ROSENBERGER proposent ensuite l'affectation du résultat au déficit prévisionnel de l'exercice 2008.
L'Assemblée vote cette affectation à l'unanimité.

- *RENOUVELLEMENT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES*

JP GOEHNER et P BERGMANN acceptent de poursuivre leur mission.
L'Assemblée renouvelle ensuite le mandat des deux vérificateurs aux comptes à l'unanimité

- *LICENCES*

Adultes : 12049 en 2007 pour 12023 en 2006 soit + 26
Jeunes et enfants : le transfert en licences enfants de licences jeunes, dû au changement de règles fédérales (tranches d'ages modifiées) a occasionné une perte financière pour nos structures

- *CLUBS*

179 CLUBS sont recensés pour l'exercice

- *SUBVENTIONS CNDS et REGIONALES*

Les apports en subventions des différentes régions académiques de l'Est et la particularité de la Franche-Comté sont également débattus par l'auditoire qui exprime un certain nombre de positions.

A. PICCO constate que les subventions de la Franche Comté ne figurent pas dans les comptes présentés.
B. G. VASSEUR répond que c'est la Ligue de Franche Comté qui perçoit ces subventions pour son fonctionnement propre, montant très limité en regard de l'apport des autres régions.

A. PICCO constate que la Lorraine apporte plus de subventions que les autres régions.
G. ROSENBERGER précise que la Lorraine bénéficie également de subventions directement versées aux clubs et aux athlètes de haut niveau par le Conseil Régional de Lorraine, et que celles-ci sont supérieures au montant versé au Comité Régional.
G. VASSEUR rappelle que pour chaque région qui subventionne, les sommes sont attribuées pour aider les candidats dépendant de sa juridiction.
Cette spécificité est toujours rappelée aux présentateurs des dossiers respectifs, qui doivent, en aval, justifier des résultats obtenus pour leur propre région.

- *VOTE DU PREVISIONNEL 2008*

Celui-ci est présenté par G. ROSENBERGER:

Dépenses

TECHNIQUE	38 737	BIOLOGIE	1 000
NAP	23 200	SOUTERRAINE	6 400
NEV	5 756	AUDIOVISUELLE	8 000
APNEE	18 863	MEDICALE	2 300
ORIENTATION	7 700	JURIDIQUE	300
HOCKEY	7 000	CONSEIL DISCIPLINAIRE	2 000
ARCHEOLOGIE	500	FONCTIONNT	35 000
		AMORT	4 500
		TOTAL	**161 256**

Recettes

RISTOURNES	110 000
CNDS	
NANCY	4 500
REIMS	1 600
STRASBOURG	3 100
REGION	
CHAMPAGNE ARDENNE	500
LORRAINE	4 000
FOURNITURES	4 000
PRODUITS FINANCIERS	16 000
AFFECTATIOJN DU RESULTAT SUR EXERCICES ANTERIEURS	17 556
TOTAL	**161 256**
SOLDE DE L'EXERCICE	00

Le budget est ainsi adopté à l'unanimité

- *QUESTIONS SUR LES LICENCES :*

- La possibilité de règlement des licences par Internet en système sécurisé est ensuite abordée. Le Président Roland BLANC, intéressé par la démarche va examiner le problème au niveau national.

- La possibilité pour les CLUBS d'interroger informatiquement, afin de connaître le club d'appartenance d'un licencié extérieur est débattue, et pose le problème de l'introduction dans la base fédérale de données, incompatible avec la déontologie.

- Raymond ERTLE souligne par ailleurs que sa SCA a délivré 200 licences en 2007 qui sont collectées hors du champ des clubs fédéraux. L'Assemblée souligne favorablement ces démarches.

- ***ALLOCUTION DU PRESIDENT BLANC***

Le Président félicite le COMITE pour ses activités, remercie de l'accueil, et annonce lors de l'AG de TOULOUSE que des résolutions importantes seront prises notamment pour notre niveau 1 en regard des 4 plongées en milieu naturel impératives pour notre homologation internationale, la mise en place d'une action de recherche internationale, et la remise en état de la CAPYPSO.

Il souhaite une participation importante à cette session.

- ***RAPPORT DES COMMISSIONS (selon tirage au sort)***

ARCHEOLOGIE J. NOEL

Activité limitée, avec un développement espéré sur 2008
Autorisation de plongée : toujours à problème. Espoirs du responsable.
Rapport adopté à l'unanimité et publié dans INFO EST

MEDICAL D. BONNET

Activité de service. Si certains médecins sont inactifs, informer la commission.
En 2007 actions liées à la cardiologie
En 2008 certificats médicaux et liste des contre indications en débat.
Rapport adopté à l'unanimité et publié dans INFO EST

NAGE AVEC PALME G. AIME

Résultats excellents avec de nombreuses médailles.
Des Sélections européennes et des records
Rapport adopté à l'unanimité et publié dans INFO EST

ORIENTATION A. KERNEL

Volume d'activités très important. Résultats excellents et de nombreuses participations aux compétitions.
Rapport adopté à l'unanimité et publié dans INFO EST

TECHNIQUE M GAUCHET

Activité et résultats soutenus en 2007.
TIV animé sous la houlette de CH. GOUIN
Handisport animé par P. CHAUVIERE
Recycleur animé par B. SCHITTLY
Secourisme. Présentation par D. BOUVIER du dispositif de secourisme « **Antéor** ».
Nomination d'un Instructeur National : Y. GAERTNER
Rapports adoptés à l'unanimité et publiés dans INFO EST

CONSEIL DISCIPLINAIRE A. MULLER

Cinq jugements sont intervenus en 2007
Rapport adopté à l'unanimité et publié dans INFO EST

JURIDIQUE A. MULLER

Projet de rédaction de statuts type
Diffusion prévue dans INFO EST de documents à l'usage des Clubs.
Contrôle de gendarmerie lors d'activités
Documents d'assistance de gestion pour petites structures (en cours)
Rapport adopté à l'unanimité et publié dans INFO EST

NAGE EN EAUX VIVES M. SCHNEIDER

Activités et Résultats importants.
Nombreuses formations
Rapport adopté à l'unanimité et publié dans INFO EST

HOCKEY SUB P. CZCZEPANIACK

Résultats importants et de très bon niveau.
Formation d'arbitres en cours.
Rapport adopté à l'unanimité et publié dans INFO EST

BIOLOGIE C. BERGMANN

Activité soutenue avec des formations de cadres.
Stages et journées pour l'environnement.

Modifications des brevets BIO
Sensibilisation au milieu, Crevette et site Doris.
Rapport adopté à l'unanimité et publié dans INFO EST

SOUTERRAINE L. CIESIELSKI
Activité dense avec initiations.
Stages de découverte, et formations dans un cadre très sécuritaire.
Rapport adopté à l'unanimité et publié dans INFO EST

APNEE E. BEINING
Nombreuses formations avec mise en place de brevets.
Compétitions soutenues avec des résultats nationaux.
Actes d'enseignement nombreux et liés à d'autres activités.
Rapport adopté à l'unanimité et publié dans INFO EST

AUDIOVISUELLE L.BARKATE
Activité intense. Fête de l'image sous marine et photo piscine.
Excellents résultats avec des titres nationaux.
Rapport adopté à l'unanimité et publié dans INFO EST

- ***QUESTIONS DIVERSES***

La question diverse posée par S. POINSART du GRES concernant la mise à jour du site a été traitée durant la présentation de la nouvelle mouture du SITE, intégrant la nécessité d'une mise à jour opérationnelle. Des membres présents informeront l'intéressé de cette prise en compte.

- ***PAROLES AUX OFFICIELS***

Le Président Roland BLANC ayant déjà formulé son allocution, aucune autre intervention n'est requise.

- ***CLOTURE DE L' A.G.***

G. VASSEUR remercie ensuite à nouveau l'équipe organisatrice pour la bonne gestion de la session, ainsi que tous les participants pour leur participation, et déclare l'Assemblée générale ordinaire close.
Chacun est ensuite invité au tirage de lots proposés par la structure organisatrice.

La séance est levée vers 17H

Le Président
Gabriel VASSEUR

Le Secrétaire Général
Gérard DEPIT

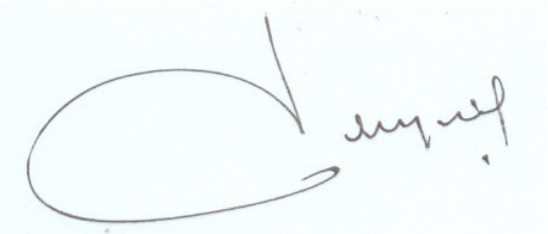

Rapport d'activités du Président du Comité EST FFESSM,
Saison 2007

13 janvier: Salon de la plongée à PARIS.
21 janvier : Formations des dirigeants du CODEP 54
26 janvier : A G du CODEP 10 à TROYES
2, 3, et 4 février : Comité Directeur National à MARSEILLE
9 février: AG, club des HGC à EPERNAY.
10 février : Participation à un stage de TIV à REIMS
17 février Formation des dirigeants de club à TROYES
12 mars : CD du CROS de Champagne Ardenne à CHÂLONS
17 et 18 mars : Fêtes de l'image à STRASBOURG..
30, 31mars et 1 avril: A G de la FFESSM à LORIENT.
1er mai : Descente de la Marne à EPERNAY
3 au 5 mai : Stage et examen MF1 à NIOLON pour le Comité EST.
2 juin : Comité Directeur Régional EST à NANCY.
7 juin : Cérémonie pour le livre des 50 ans de la FFESSM à SANARY
8 et 9 Juin : Comité Directeur National à MARSEILLE.
12 juin : Sélections Sport Etudes du Lycée Georges de la Tour.
16 au 21 Septembre: Encadrement stage et examen MF2 à NIOLON.
29 septembre : Formation des dirigeants des clubs du CODEP 01
1er octobre : CD du CROS de Champagne Ardenne à CHÂLONS
6 octobre : Jury d'examen du MF1 à LONGEMER (88).
11 octobre : Cérémonie de remise de médailles J & S à CHÂLONS.
20 octobre : Comité Directeur EST à NANCY.
26 octobre Réunion de la Commission des Médailles à MARSEILLE
26 et 27 octobre : Comité Directeur National à MARSEILLE.
24 novembre : Jury examen Initiateur club CODEP 10 à ROMILLY
1, Décembre : AG du Club de l'EUROPE à REIMS.
8 décembre : Jury d'examen Initiateur club CD52 à ST DIZIER
15 et 16 décembre : Stage de formation Initiateur club à TROYES
17 Décembre : Assemblée générale du Club HGC à CHÂLONS.

Egalement, étant Président de Club et Cadre fédéral, il faudrait ajouter les 56 soirées, dédiées à l'animation et entraînement du club local de mon lieu de résidence et l'encadrement de 16 journées de sorties en milieu naturel, ainsi que la participation à 10 réunions et manifestations avec les collectivités locales de la Ville de Châlons en Champagne

Quoi de neuf du côté de la Commission Régionale Apnée ?

Une médaille de bronze pour l'Est au Championnat de France !
Antibes – mai 2008

Joëlle HOFFMANN (ACAL Strasbourg) a remporté une **médaille de bronze au combiné du Championnat de France.** Elle obtient la médaille d'or en statique avec 5'26 et la médaille d'argent avec 119,35m en dynamique. Elle fait désormais partie de **l'équipe de France** et sera présente aux Championnats d'Europe à Antalya du 1er au 6 septembre.

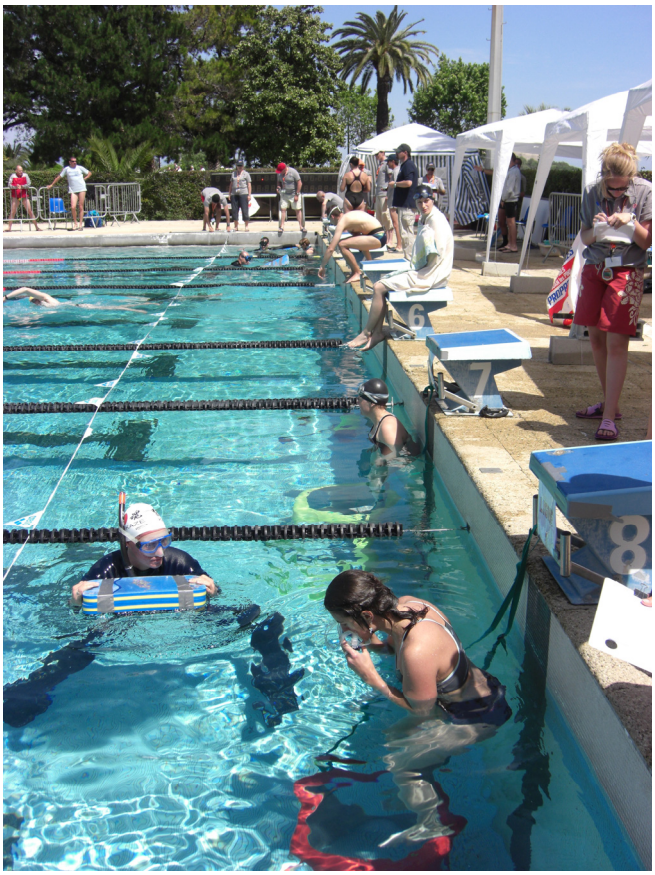

Epreuve de dynamique sans palmes – samedi 10 mai

Championnats de France d'apnée : forte implication des juges de l'Est

Des juges de nombreux clubs (Freyming, Mulhouse, Reims, Saverne, Sarrebourg, Strasbourg …) étaient présents aux Championnats. Notre comité a représenté plus de la moitié des juges présents ! Des performances exceptionnelles ont été réalisées cette année avec notamment une meilleure performance mondiale CMAS en dynamique, avec Frédéric Sessa (Apnéeau Sète) et ses 200m !

Et rien de vaut ce message envoyé par Antoine MAESTRACCI suite à la compétition :
Grâce à vous tous, votre implication, votre passion, vos compétences et votre bonne humeur, malgré la fatigue, tout le monde a tenu sa place sans défaillance et ce, jusqu'au bout de la compétition. Le groupe, malgré les horizons divers, a fonctionné comme une machine parfaitement huilée et rodée,
Le résultat était visible, sur le visage des compétiteurs dimanche il n'y avait que le sourire et la joie d'avoir été là !!! C'est à vous et votre dévouement que cette joie était due,
Ne parlons même pas des superbes perfs! Pensez vous qu'un athlète puisse autant se donner s'il n'est pas en confiance?

Ce sont des moments comme celui que nous venons de vivre qui justifie notre engagement fédéral, juste pour la chaleur du groupe et l'amour de l'apnée!

Info : à cette occasion, Pierre DUNAC – Président de la Commission juridique et Antoine MAESTRACCI, Vice-Président de notre commission ont remis la médaille de bronze de la FFESSM à Arnaud PONCHE et moi même. Nous dédions cette médaille à tous nos amis de l'apnée et particulièrement à nos amis de l'Est avec qui nous avons la chance de partager notre passion !

Une partie de l'équipe de juges de l'Est – devant l'Alcyone du Cdt Cousteau

Session d'examen Niveaux 4 d'apnée

Un week-end d'examen a été organisé le 3 et 4 mai dernier, à Forbach pour les épreuves piscine, Freyming pour les épreuves théoriques et à la gravière de Kurzell en Allemagne pour la partie pratique, sous la houlette d'Ernest BEINING et Daniel GERARD accompagnés de nombreaux autres moniteurs venus de tout le comité et en présence samedi, du Docteur Benoît BROUANT.
3 candidats sur 5 ont passé l'examen avec succès : Michel LEMAIRE et Patrice FOURNIER du Club de Plongée de St Dié et Philippe SIGNORET du BUC Besançon.
Une examen intiateur est organisé les 17 et 18 mai, nous vous en reparlerons dans le prochain INFO EST.

L'agenda 2008 de la CRApnée

- **Formations nationales apnée – Guide de randonnée** : 28 et 29 juin, 23 et 24 août (inscriptions et informations e.jourdan@atelierbleu.fr ou site web de la CNA).
- **Stage C3 –** 6 et 7 juin, Montceau-Les-Mines : patrick.riegert2@wanadoo.fr
- **Séminaire cadre**, 25 octobre à Metz : beinig@ffessm.fr
- **Stage de préparation à la compétition (date en octobre à définir) :** olivia.fricker@orange.fr ou arnaud.ponche@orange.fr
- **Colloque sur la plongée et l'apnée organisé** par la CR Bretagne – Loire, 15 & 16 novembre : http://cibpl.blogs.com/colloque2008/
- **Relais apnée Téléthon de Sarrebourg,** décembre

Bel été à vous tous !

Olivia FRICKER - MEF1 et Juge Fédéral - Touring Plongée Mulhouse

COMITÉ INTERRÉGIONAL DE L'EST

Comités régionaux et interrégionaux

Compte rendu de la Commission Audiovisuelle EST 2007

Les Commissions Audiovisuelles de la Région Est sont très actives.
Elles ont organisées et participées à de très nombreux évènements.
La saison a commencé par un stage de formation photo et vidéo à Wittisheim. Ces formations ont été assurées par des cadres de la Région.
S'est organisé également des challenges photos piscine dans le Haut Rhin ainsi que dans le 57.
Le Codep 51 lui aussi est très actif il couvre de très nombreuses manifestations subaquatiques et participe à tous les challenges et championnats.
Il a aussi organisé un stage d'initiation à la photo numérique stage qui a rencontré un très grand engouement.
Les photographes de la Région EST ont cette année connu la récompense de tout leur travail : ils ont, au Championnat de France de Photos piscine obtenu les quatre premières places. **La 1ère pour Danièle Bouvier Championne de France**
En vidéo Christophe Rué a remporté la 1ère place au challenge National de vidéosubaquatique.
Quand à Serge Dumont « à lui tous les honneurs » il à remporté le 1er prix dans la catégorie grand format au Festival Mondial de l'image sous-marine d'Antibes.
Je dois aussi vous signaler que nous avons organisé la 20ème édition de la Fête de l'image sous-marine, organisé également le concours Mondial de diapositives et fichiers numériques challenge qui a connu un énorme succès.
Les meilleurs photographes mondiaux étaient en lice.
Avons fait la promotion de la Fête de l'Image Sous-Marine en organisant 8 séances de projections .
Avons participé au jury du Championnat de France de photos piscine, au jury du Festival Maritime de Toulon et au colloque biologie de Besançon ainsi qu'à tous challenges de photos piscine et stages de formations.
En fin d'année s'est organisé un stage photo et vidéo à Wittisheim.
Sont en préparation :
Un stage photo piscine,un stage vidéo photo eau douce le Championnat Interrégional EST photos piscine les challenges du Florival , du Gasava,
la Fête de l'image de l'image sous-marine,La Nuit de l'Emotion la Fête de l'Image et de la plongée ainsi que de très nombreux stages de formations photo et vidéo.
Léo Barkate

FISM 2008 - PALMARES

Photo Piscine	**Schneider Joachim**	**Finswimming**	**1er**
	Chenivesse Gérard	**Volutes**	**2ème**
	Gazzaroli Claudio	**n°1**	**3ème**
Photo Espoir	**Fresel Roman**	**n°1**	**1er**
	Bosse Heliotte	**Interdiction d'entrer**	**2ème**
	Henry Philippe	**Tu m'pince j'te coffre**	**3ème**
Photo Master	**Barray Dominique**	**n°2**	**1er**
	Boccato Silvia	**Mr in red**	**2ème**
	Fermon Marc	**Lamentin et poissons nettoyeurs**	**3ème**
Diaporama	**STAES Filip**	**Secret Garden**	**1er**
	ZANNI Mirko	**Ireland**	**2ème**
	TROG Rudy & VANMELLAERT Pa	**Color of the blue**	**3ème**
Vidéo Espoir	**CHAUMETTE Guy & Anita**	Fisheye Fantasea	**1er ex**
	CHAUMETTE Guy & Anita	Colour Talkes	**1er ex**
	Van Wijk Daan	Impressionesia	**3ème**
	TURPAN Elodie	L'hippocampe: une valse pour la vie	**prix spécial jury**
Vidéo Master	**VAN BELLE Danny**	Les fenêtres de la vie	**1er**
	LAFORGE Philippe	Les secrets de Rivière	**2ème**
	BLANCO Léandro	One for all	**3ème**
Fichier num dia Espoir	**Di Betta Thierry**		1er
	Koch Silvia		2ème
	Pardon Alain		3ème
Fichier num dia Master	**Zanni Mirko**		1er
	Viora Alessio		2ème
	Ferretti Jean-Lou		3ème

Compte rendu d'activité de la Commission Archéologie Est

Février 2008 :

Toujours très calme, cette année j'ai pourtant eu trois personnes à la commission archéologie.

Mais je ne suis pas encore certain qu'ils pourront venir à LA MAIX, en admettant toutefois que j'ai l'autorisation de plongée pour prendre des photos ou faire une travail.

Je verrai cela dans un mois quand je ferai la demande pour aller à La Maix.

Lors de mon dernier passage, j'ai constaté que le lac s'envase de plus en plus. La végétation se développe et si l'on ne peut pas procéder à un dévasement et nettoyage, je crains que l'on puisse bientôt dire « adieu La Maxi ».

Je verrai dans quelques mois ce que me réserve l'avenir et si je vais pouvoir poursuivre mon travail d'archéologie au lac de La Maix.

Avril 2008 :

J'ai prévu d'aller à La Maix pour faire des photos du site archéologique. Je suis donc passé à Vexaincourt pour voir l'état du lac.

Hélas l'envasement est tel que le site n'est plus visible. Et toute plongée pour photographie est impossible.

Sans possibilité de dévaser, je crains que l'on puisse bientôt dire « adieu La Maix »
Aurai-je un jour le droit de dévaser en répandant la vase aux alentours. Pour cela encore me faudrait-il obtenir l'accord de l'O.N.F. Ce serait tout de même regrettable de laisser perdre les possibilités archéologiques de ce site.

J'ai encore quelques années devant moi et l'espoir de parvenir à sauver La Maix.

En attendant j'essaye de trouver des volontaires pour travailler à La Maix avec le comité archéologique.

Jacques NOEL

Commission Régionale Est *Environnement et Biologie Subaquatiques*

STAGE REGIONAL DE BIOLOGIE SUBAQUATIQUE

" INITIATION A LA BIOLOGIE D'EAU DOUCE " 6, 7, 8 juin 2008

RENDEZ-VOUS:

Vendredi 6 juin 18h 30 à l'IUT Louis Pasteur de Strasbourg, Département Génie Biologique 1, allée d'Athènes Schiltigheim (en cas de difficulté 06 11 05 13 08).

PROGRAMME DU STAGE:

Vendredi 6 juin :

18h 30: Accueil des participants, vérifications administratives (licence, certificat médical,…), présentation du stage.
19h 00: Exposé général sur les gravières et les rivières (animaux et végétaux).
20h 00: Présentation « Attitude à avoir avant, pendant et après la plongée ».
20h 30: Repas
21h 00 à 22h 00: Projection du film "Les gravières au fil des saisons" de Serge Dumont. Présentation des espèces qui pourront être rencontrées durant le stage dans les différents biotopes.

Samedi 7 juin :

09h 00: Rendez-vous à la gravière de Plobsheim.
10h 00: Plongée, observations et prélèvements d'échantillons.
11h 15: Promenade le long du Rhin Tortu, pour découvrir le milieu « rivière ».
12h 00: Repas pris au bord de la gravière.
13h 30: Prélèvements et observations d'espèces animales et végétales dans le canal de drainage du Rhin.
14h 30: Exploitation des récoltes du matin en salle de travaux pratiques à l'IUT.
16h 00: Film de Serge Dumont sur les rivières.

Dimanche 8 juin :

09h 00: Rendez-vous à la réserve naturelle de Kraft.
09h 30: Descente de rivière, observations et prélèvements d'échantillons.
10h 00: Découverte de l'écosystème.
12h 30: Repas pris à l'IUT.
14h 00: Exploitation des récoltes du matin en salle de travaux pratiques.
15h 30: Discussion générale, projections de films sur la migration des batraciens.
16h 30: Présentation des différents poissons de nos rivières.
17h 30: Synthèse et conclusion. Fin du stage.

MATERIEL A EMPORTER:
Matériel personnel (PMT, combinaison, ceinture de plomb...), bottes et imperméable.
Les bouteilles et détendeurs peuvent être éventuellement fournis sur demande.

Conditions d'inscription

- Délai d'inscription: jusqu' au lundi **26 mai 2008.**
- Frais de participation (3 repas, matériel divers): 50 euros.
- 30 places maximum.
- Niveau technique minimum: Plongeur Niveau 1.

Talon d'inscription à retourner à Jean-Benoît CRUMIERE **pour le 26 mai 2008** au plus tard.

Inscription au stage de biologie **"Initiation à la biologie d'eau douce"**

Nom: ..... Prénom : .....

Adresse: .....

……..

Mail : ..... Tel: .....……

Club: ..... N° de licence: .....

N° de club : ……Brevet technique : ..... Brevet Bio : ……

Participera au stage des **6, 7 et 8 juin** à Strasbourg, ci-joint un chèque de 50 euros à l'ordre du Comité Régional Est de la FFESSM pour frais de participation au stage.

Jean-Benoît CRUMIERE
8 rue Albert SCHWEITZER
67117 ITTENHEIM
Tel: 06 11 05 13 08
crumieje@e-i.com

Commission Régionale Est *Environnement et Biologie Subaquatiques*

STAGE REGIONAL DE BIOLOGIE SUBAQUATIQUE

“ETUDE DE L’EAU ET DE LA QUALITE DE L’EAU” 20, 21, 22 juin 2008

RENDEZ-VOUS:

Vendredi 20 juin 18h 30 à l’IUT Louis Pasteur de Strasbourg, Département Génie Biologique 1, allée d’Athènes Schiltigheim (en cas de difficultés 06 11 05 13 08).

PROGRAMME DU STAGE:

Vendredi 20 juin:

18h 30: Accueil des participants, vérifications administratives (licence, certificat médical,…), présentation du stage.
19h 00: Exposé général sur les différents biotopes. Lien biotope/biocénose.
20h 30: Repas
21h 00 à 22h 00: Présentation d’un aménagement sur le Rhin : « Polder Erstein ».

Samedi 21 juin:

09h 00: Rendez-vous à la gravière de Plobsheim.
10h 00: Plongée et observation des différents biotopes de la gravière et découverte de la biocénose associée.
11h 45: Repas pris au bord de la gravière.
13h 00: Découverte d’une forêt alluviale et de marres à batraciens dans le polder d’Erstein.
14h 00: Résurgences phréatiques de Nordhouse.
15h 00: Découverte de la source d’une rivière phréatique à Erstein.
16h 00: Canal de drainage du Rhin dans sa partie classée comme eau de première catégorie.
17h 00: Résurgences phréatiques au port aux pétroles de Strasbourg.

Dimanche 22 juin:

09h 00: Rendez-vous à l’IUT.
10h 00: Présentation de l’analyse physico chimique de la gravière de Beinheim.
11h 15: Projection du film “Les gravières au fil des saisons” de Serge Dumont. Discussions.
12h 15: Repas pris à l’IUT.
14h 00: Présentation de la réglementation des eaux superficielles.
15h 00: Exposé sur les espèces animales et végétales bio indicatrices.
16h 00: Présentation « Attitude à avoir avant, pendant et après la plongée ».
17h 00: Synthèse et conclusion. Fin du stage.

MATERIEL A EMPORTER:

Matériel personnel (PMT, combinaison, ceinture de plomb...), bottes et imperméable.
Les bouteilles et détendeurs peuvent être éventuellement fournis sur demande.

Conditions d'inscription

- Délai d'inscription: jusqu' au lundi **9 juin 2008.**
- Frais de participation (3 repas, matériel divers): 50 euros.
- 30 places maximum.
- Niveau technique minimum: Plongeur Niveau 1.

Talon d'inscription à retourner à Jean-Benoît CRUMIERE **pour le 9 juin 2008** au plus tard.

Inscription au stage de biologie **"Etude de l'eau et de la qualité de l'eau "**

Nom: ..... Prénom : .....

Adresse: .....

……..

Mail : ..... Tel: .....……

Club: ..... N° de licence: .....

N° de club : ……Brevet technique : ..... Brevet Bio : ……

Participera au stage des **20,21 et 22 juin** à Strasbourg, ci-joint un chèque de 50 euros à l'ordre du Comité Régional Est de la FFESSM pour frais de participation au stage.

Jean-Benoît CRUMIERE
8 rue Albert SCHWEITZER
67117 ITTENHEIM
Tel : 06 11 05 13 08
crumieje@e-i.com

COMMISSION REGIONALE DE HOCKEY SUBAQUATIQUE

Voici quelques nouvelles de la commission Hockey :

- Formation :
-
- Elle se termine aussi bien pour les arbitres régionaux que pour les initiateurs
- Au total c'est une dizaine de candidats qui devraient après passage de l'examen devenir encadrants
- 4 candidats ont passé l'examen d'arbitre national
- 2 ont été reçus : un candidat de Sedan et un de Reims GASM. Ces 2 équipes n'avaient pas d'arbitre national
- Pour les 2 autres candidats l'échec est du à un manque de pratique. Il reste à pratiquer jusqu'à la prochaine session d'examen.

Promotion et développement

Sous l'impulsion de la présidente du CD88 Anne Himber après Neufchateau c'est maintenant à Géradmer que s'est déroulée une séance d'initiation.
Quelques photos ont été prises et sont visibles sur le site du club
La dizaine de personnes présente à été conquise par cette découverte et un nouveau club pratiquant le hockey devrait naître

Championnat de France

En 4° division l'équipe bi-club Nancy Abyss / Strasbourg à Quimper termine 2°
Cette excellente place permet à la région de bénéficier la saison prochaine d'une place supplémentaire en D3

En D1
A Reims
Les filles d'Epernay associées aux filles de Reims-GASM ont terminé à la 6° place

Pour les garçons aux barrages D1/D2 Nogent se maintient en D1 et Epernay y accède

Je tiens à féliciter le club de Reims Archimède pour l'organisation sans faille de ce championnat.

A Antibes s'est déroulée la dernière manche de la D1 Au terme de 3 jours de compétition
Nogent sur Seine termine 2°et Epernay 7° du groupe B
Au classement National Nogent est 10° et Epernay 15°

Il reste à venir le championnat de D3 à Hyères avec Reims GASM et le championnat de D2 à Berck avec Sedan et Reims Archimède

Pascal Szczepaniak

Contact : Pascal SZCZEPANIAK – Président de la commission régionale
Route de Vinay 51530 St MARTIN D'ABLOIS – Tél / Fax 03 26 59 48 45
e.mail : pascal.szczepaniak@wanadoo.fr

Quel site!

L’un

COMITE EST - CR - CD67 & CD88
Nage en Eaux Vives
CALENDRIER 2008 *(Ed. Mars 2008)*

Stages préparatoires Flotteurs d'argent / initiateurs /Or

• Stage I	22 - 23 - 24 mars 2008	Dranses / Alpes
• Stage II	26 - 27 avril 2008	Cure / Morvan
• Stage Examen	20 21 septembre 2008	Morvan (Cure)

Nous nous réservons la possibilité de déplacer ou d'annuler un ou plusieurs stages selon les problèmes rencontrés (nombre de candidats, leur niveau, la météo, la disponibilité des moniteurs…)

Inscriptions auprès de Marc SCHNEIDER

Sortie Découverte - Initiation - BASSIN ARTIFICIEL-

19 avril 2008	Parc des eaux vives Huningue	Resp. : CD67 Ph. Gruber
28 juin 2008	Parc des eaux vives Huningue	Resp. : CD67 Ph. Gruber
23 août 2008	Parc des eaux vives Huningue	Resp. : CD67 Ph. Gruber
8 septembre 2008	Parc des eaux vives Huningue	Resp. : CD67 Ph. Gruber
Courant mai	Fête du nautisme Epinal	Resp.: CD88 JF Bodenreider
21 juin 2008	Tomblaine - HandiNev	Resp.: CD54 N. Lebrun

Les sorties Morvan et Epinal peuvent être accessibles aux handicapés moteur et/ou visuel
(Descente en tandem - Préparation indispensable)
D'autres dates pourront se greffer selon la demande. Attention le nombre de places est limité.

Sortie Découverte - Initiation - MILIEU NATUREL -

• 23 mars 2008	Bionev	Alpes
• 7 - 8 juin 2008	Morvan	
• 15 16 17 août 2008	Nev Enfants + initiation CK	Morvan (Cure)
• 20 21 septembre 2008	Morvan (Cure) (HandiNev sous réserve)	
• 18 - 19 octobre 2008	Morvan Sous réserve de lachers	
• 8 - 9 novembre 2008	Morvan (Cure) Ss réserve	

Les rivières et les lieux de rendez-vous seront fixés en fonction des niveaux d'eau.
Informations auprès de Marc SCHNEIDER ou Jean François BODENREIDER

Sortie Découverte - Perfectionnement - MILIEU NATUREL -

• 17 – 18 Mai 2008	Sarine / Rifanev

Les rivières et les lieux de rendez-vous seront fixés en fonction des niveaux d'eau.
Informations auprès de Marc SCHNEIDER ou Jean François BODENREIDER

NB : Le matériel de nage (flotteurs, combinaison, casque, gilet) sera prêté prioritairement aux baptêmes.

Contacts

Marc SCHNEIDER (CR Est)
5, rue du melon - 67540 OSTWALD schneider.marc@iutlpa.u-strasbg.fr ☎ 03 88 66 75 54

Jean François BODENREIDER (CD88)
3, rue Haute 55130 GONDRECOURT LE CHATEAU jf.bodenreider@wanadoo.fr ☎ 03 29 89 65 05

Philippe GRUBER (CD67)
16b, Rue des champs 67201 ECKBOLSHEIM gruberphilippe@yahoo.fr ☎ 06 81 66 87 62

Xavier AUBIN
11, rue des combattants AFN 10190 BUCEY EN OTHE xavier-aubin@wanadoo.fr ☎ 03 25 40 75 77

Nicole LEBRUN (CD54)
Piscine des Glacis 54100 TOUL

Nageurs avec palme(s), plongeurs,
Venez vous initier à un sport peu connu de la FFESSM :

l'Orientation Subaquatique,

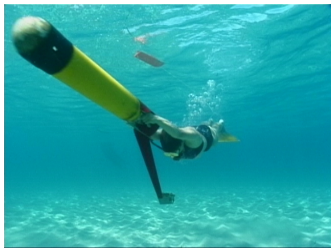
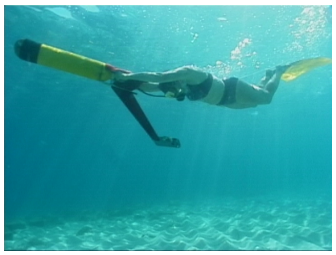

Une activité sportive très proche de la Nage avec Palmes (NAP).

- L'orientation subaquatique (OS) est une activité de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins (même licence que la NAP).
- C'est une commission sportive : Des championnats du Monde ou d'Europe sont organisés tous les ans par la CMAS.
- Ce sport se pratique en plan d'eau et consiste à faire un parcours de 600 m environ, en immersion (IS), le plus rapidement possible.
- Les techniques d'entraînement sont proches de celles de la NAP :
    - une préparation en piscine tout au long de l'année (entraînement type préparation au 400 ou 800 IS).
    - Dès le printemps, des interclubs sont organisés par la région Est pour apprendre la technique spécifique de l'OS. Quelques entraînements en plan d'eau peuvent faciliter la progression du nageur (un petit plan d'eau suffit !).
    - En pratiquant l'OS vous découvrirez les dernières « innovations » mondiales pour la nage en immersion (de nouvelles palmes sont apparues d'abord en OS puis en championnats de NAP).
- Le matériel utilisé est similaire à celui de la nage avec palmes :
    - Une monopalme
    - Une bouteille d'immersion (6L ou plus)
    - Une combinaison en néoprène (si eau froide)
- En plus de ce matériel que vous possédez déjà, vous aurez besoin d'un appareil de navigation (compas) et une bouée de surface. **Ce matériel, nous pouvons vous le prêter,** pour démarrer cette activité au sein de votre club.
- Vous pouvez faire fonctionner cette activité au sein de votre club, elle permettra de remotiver certains nageurs. Sur demande, nous pouvons venir dans votre club pour vous initier à cette discipline et former des animateurs en OS (pour initiateurs de NAP, moniteurs de plongée ou toute personne désireuse de s'informer).

Daniel Sonnekalb : Champion du Monde du 20 Km en 2001, 6'30'' sur 800 IS et plusieurs sélections en équipe d'Allemagne piscine, 5ème au Championnats du Monde d'OS à Graz 2005.

Florence Ploetze : ancienne internationale de NAP, championne de France d'OS en 2005, 2006 et 2007, 3ème au Championnats du Monde d'OS à Bari en 2007 (à l'épreuve MONK, avec Pascale SCHWAEDERLE du comité Ile de France).

ALORS N'HESITEZ PAS A NOUS REJOINDRE SUR NOS PARCOURS AQUATIQUES, POUR LE PLAISIR ET POUR LE SPORT.

Dernière minute (adopté en Assemblée Générale Nationale à Toulouse le 13/04/2008) :
Participation libre de tous licenciés ayant une ***qualification technique pour la pratique de l'orientation subaquatique*** ou le niveau 1 de plongée sous-marine.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

Florence Ploetze, Présidente de la commission NAP du CODEP 67
3 rue des Acacias - 67600 MUTTERSHOLTZ Tél : 03 88 85 13 21 Port. : 06 75 03 78 13
Mail : Florence.arsene@gmx.de

Annick Kernel, présidente de la commission OS de la région Est et du CODEP 67
2 rue Charles Gounod - 67600 SELESTAT Tél / Fax : 03 88 82 59 72 Port. : 06 88 64 22 10
Mail : akernel@club-internet.fr

Laurent Rieffel, vice-présidente de la commission OS de la région Est
12 rue des Romains – 67170 BRUMATH Port. : 06 29 95 94 47
Mail : taunusman67@hotmail.com

Marc Fischer, membre du club ACAL, pour une initiation à l'orientation des plongeurs (niveau 2 et plus) sur un parcours balisé permanent, à LA WANTZENAU.
15 avenue de la Forêt Noire - 67000 STRASBOURG Tél : 03 88 61 64 22 / 06 33 26 82 79
Mail : marc.fischer14@wanadoo.fr

A PROPOS du nouveau texte **(adopté en Assemblée Générale Nationale à Toulouse le 13/04/2008) : Participation libre de tous licenciés ayant une *qualification technique pour la pratique de l'orientation subaquatique* ou le niveau 1 de plongée sous-marine.**

Pour obtenir la qualification, le candidat doit savoir :

- Monter et démonter un détendeur
- Savoir nager en petite immersion avec un scaphandre (entre un et trois mètres)
- Lâcher et reprise de l'embout

Il doit avoir pris connaissance :

- Sur la compensation des oreilles
- Sur la remontée sur expiration

La qualification technique pour la pratique de l'orientation subaquatique sera validée soit par un initiateur technique ou un cadre de l'orientation subaquatique lors d'une séance d'initiation.
Le certificat sera établi par un organisme déconcentré.

Pour participer à une manifestation d'initiation, d'un inter club, championnat ou coupe, le participant doit être titulaire de :

La licence fédérale à jour de cotisation
Le certificat médical de moins d'un an
Une assurance complémentaire
L'autorisation parentale pour les mineurs
Carte d'identité fédérale pour les compétitions (championnats et coupes)

Rappel

Les dispositions de l'arrêté de 1998 régissant la plongée sous-marine, ne sont pas applicables à l'apnée, à la plongée archéologique, souterraine, ainsi qu'aux parcours balisés d'entraînement et de la compétition d'orientation subaquatique.

Chaque participant s'immergeant pour effectuer une nage d'orientation est **obligatoirement** relié à la surface par une bouée de sécurité relié au nageur par un filin de moins de 4 mètres de longueur et d'un poids apparent de plus de 8 kg permettant au nageur de se maintenir en surface.

René KOBLER
Président de la Commission Nationale d'Orientation Subaquatique de la F.F.E.S.S.M.

Florence PLOETZE médaille d'or de la FFESSM à Toulouse (12/04/2008) puis en compagnie des autres médaillés 2007 à Antibes (10/05/2008).

COMITE INTER-REGIONAL EST

CALENDRIER DES ACTIVITES 2008 (MAJ du 12/05/2008)

STAGES D'INITIATION ET INTERCLUBS

Samedi 26 avril	IC n° 1 + initiation LA WANTZENAU	ACAL + CROS/CDOS
Samedi 3 mai	IC n° 2 + initiation LA WANTZENAU	PACS + CROS/CDOS
Samedi 5 juillet	IC n° 3 + initiation PLOBSHEIM	GAZ-ELEC + CROS/CDOS
Samedi 6 septembre	IC n° 4 + initiation LA WANTZENAU	CROS/CDOS
Samedi 27 septembre	IC n° 5 + initiation LA WANTZENAU	CPS + CROS/CDOS

AUTRES STAGES POSSIBLES SUR DEMANDE (se renseigner)

CHAMPIONNATS REGIONAUX

24 – 25 mai	Championnat Centre (5P + M + EQ A)	BROU
07 - 08 juin	Championnat Est (Parallèle + MK + ET + M)	BENFELD

CHAMPIONNATS DE FRANCE INDIVIDUEL et MONK

08-11 mai Championnat de France individuel (Parallèle + ET + 5P + M) ANTIBES ANNULE

07 juin Championnat de France MONK (lors du Championnat EST à BENFELD)

13 - 14 septembre Championnat de France individuel (ET + 5P + M)

LA WANTZENAU (TROPHEE DES CIGOGNES modifié)

COUPES DU MONDE ET CHAMPIONNAT DU MONDE

13 - 15 juin	Coupe du Monde JESENICE (Course en M)	REPUBLIQUE TCHEQUE
02 – 09 août	Championnats d'Europe Open VILJANDI	ESTONIE
18 – 21 septembre	Coupe du Monde MALTSCHACH (Etoile)	AUTRICHE

Renseignements : Annick KERNEL 2, rue Charles Gounod 67600 SELESTAT
Tél. / Fax : 03 88 82 59 72 – Port. : 06 88 64 22 10 e-mail : akernel@club-internet.fr

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Arrêté du 28 février 2008 relatif aux dispositions réglementaires du code du sport

Les dispositions réglementaires du code du sport font l'objet d'une publication spéciale annexée au Journal officiel *de ce jour (voir à la fin du sommaire).*

NOR : *SJSV0805704A*

La ministre de la santé, de la jeunesse et des sports,
Vu le code de l'éducation ;
Vu le code de la route ;
Vu le code de la santé publique ;
Vu le code du sport ;
Vu l'ordonnance nº 2006-596 du 23 mai 2006 relative à la partie législative du code du sport ;
Vu le décret nº 2007-1132 du 24 juillet 2007 relatif à certaines dispositions réglementaires du code du sport ;
Vu le décret nº 2007-1133 du 24 juillet 2007 relatif aux dispositions réglementaires du code du sport,

Arrête :

Art. 1er. – L'annexe I au présent arrêté regroupe les dispositions réglementaires (Arrêtés) du code du sport. Les articles identifiés par un « A. » correspondent aux dispositions relevant d'un arrêté.

Art. 2. – Les références contenues dans les dispositions de nature réglementaire correspondent à des dispositions abrogées par l'article 3 du présent arrêté et sont remplacées par les références correspondantes aux dispositions du code du sport.

Art. 3. – Sont abrogés :

1º L'arrêté du 20 octobre 1956 relatif aux polices d'assurances des épreuves ou compétitions sportives sur la voie publique ;
2º L'arrêté du 1er décembre 1959 portant réglementation générale des épreuves et compétitions sportives sur la voie publique ;
3º L'arrêté du 5 mai 1962 relatif à l'assurance des sportifs amateurs ;
4º L'arrêté du 6 juillet 1962 relatif à l'assurance des sportifs amateurs ;
5º L'arrêté du 22 février 1963 relatif à la pratique de la boxe et demandes d'autorisation pour l'organisation de manifestations publiques de boxe ;
6º L'arrêté du 25 octobre 1976 – Examens de formation générale commune aux métiers sportifs de la montagne ;
7º L'arrêté du 2 février 1977 – Organisation de l'Institut national du sport et de l'éducation physique ;
8º L'arrêté du 30 mars 1979 relatif aux conditions à respecter pour les établissements ouverts au public pour l'utilisation d'équidés ;
9º L'arrêté du 18 juillet 1979 – Dispense de l'examen de formation générale commune aux métiers sportifs de la montagne ;
10º L'arrêté du 5 août 1980 – Organisation intérieure de l'Ecole nationale de voile ;
11º L'arrêté du 7 avril 1981 relatif aux dispositions administratives applicables aux piscines et aux baignades aménagées ;
12º L'arrêté du 11 mars 1983 – Dispense de l'examen de formation générale commune aux métiers sportifs de la montagne ;
13º L'arrêté du 7 avril 1983 – Organisation intérieure de l'Ecole nationale de ski et d'alpinisme ;
14º L'arrêté du 14 juin 1983 relatif à la composition et au fonctionnement de la commission de la formation et de l'emploi du Conseil supérieur des sports de montagne ;

15° L'arrêté du 10 mai 1984 relatif aux garanties d'hygiène, de technique et de sécurité dans les salles de judo et d'aïkido ;

16° L'arrêté du 16 octobre 1984 fixant la composition et les conditions de fonctionnement de la commission de l'information et de la sécurité du Conseil supérieur des sports de montagne ;

17° L'arrêté du 8 janvier 1985 – Mesures d'équivalence entre la formation commune du brevet d'Etat du premier degré d'éducateur sportif et la formation générale commune aux métiers sportifs de la montagne ;

18° L'arrêté du 17 juin 1986 relatif à la composition et au rôle du comité consultatif de l'enseignement sportif de la plongée subaquatique ;

19° L'arrêté du 4 octobre 1989 relatif à la déclaration d'activité, et d'ouverture prévue aux articles 3 et 4 du décret n° 89-685 du 21 septembre 1989 relatif à l'enseignement contre rémunération et à la sécurité des activités physiques et sportives ;

20° L'arrêté du 29 janvier 1990 autorisant le CNOSF à être sous-répartiteur des aides personnalisées ;

21° L'arrêté du 9 juillet 1990 relatif au conseil de perfectionnement de l'Ecole nationale d'équitation ;

22° L'arrêté du 17 juillet 1990 relatif aux garanties de technique et de sécurité que doivent présenter les établissements d'activités physiques et sportives où sont pratiquées des activités de tir aux armes de chasse ;

23° L'arrêté du 26 juin 1991 relatif à la surveillance des activités aquatiques, de baignade ou de natation ;

24° L'arrêté du 26 août 1992 portant application du décret n° 92-753 du 3 août 1992 modifiant le code de la route et relatif à la sécurité des courses et épreuves sportives sur les voies ouvertes à la circulation publique ;

25° L'arrêté du 30 novembre 1992 fixant les contenus et les modalités d'obtention du brevet d'Etat d'éducateur sportif à trois degrés en application du décret n° 91-260 du 7 mars 1991 ;

26° L'arrêté du 19 janvier 1993 relatif à l'organisation et aux conditions de préparation et de délivrance du brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien de la jeunesse et des sports ;

27° L'arrêté du 19 janvier 1994 relatif à la création de la commission spécialisée pour la mise en œuvre de dispositions particulières pour personnes handicapées candidates à un brevet d'Etat d'éducateur sportif ;

28° L'arrêté du 27 mai 1994 relatif aux seuils de compétence de la Commission nationale de sécurité des enceintes sportives en matière d'homologation ;

29° L'arrêté du 4 mai 1995 relatif aux garanties de technique et de sécurité dans les établissements organisant la pratique ou l'enseignement de la nage en eau vive, du canoë, du kayak, du raft ainsi que de la navigation à l'aide de toute autre embarcation propulsée à la pagaie ;

30° L'arrêté du 11 juin 1996 relatif à la procédure d'homologation des enceintes sportives ouvertes au public ;

31° L'arrêté du 2 décembre 1996 relatif aux conditions d'encadrement des activités de ski par les ressortissants d'un Etat membre ou d'un Etat partie à l'Espace économique européen exerçant dans le cadre d'une prestation de services ;

32° L'arrêté du 22 avril 1997 relatif aux conditions d'encadrement des activités de plongée par les ressortissants d'un Etat membre ou d'un Etat partie à l'Espace économique européen exerçant dans le cadre d'une prestation de services ;

33° L'arrêté du 26 juin 1997 pris en application du décret n° 97-314 du 4 avril 1997 relatif à la reconnaissance des qualifications acquises par les ressortissants des Etats membres de l'Union européenne et des autres Etats parties à l'accord sur l'Espace économique européen en vue de l'exercice de l'une des professions ou activités visées à l'article 43 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 modifiée relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives ;

34° L'arrêté du 9 février 1998 relatif aux garanties d'encadrement, de technique et de sécurité dans les établissements d'activité physique et sportive qui dispensent un enseignement de la voile ;

35° L'arrêté du 16 février 1998 fixant le contenu et la forme des déclarations mentionnées aux articles 1er et 2 du décret n° 93-112 du 22 janvier 1993 ;

36° L'arrêté du 16 juin 1998 relatif au plan d'organisation de la surveillance et des secours dans les établissements de natation et d'activités aquatiques d'accès payant ;

37° L'arrêté du 22 juin 1998 relatif aux règles techniques et de sécurité dans les établissements organisant la pratique et l'enseignement des activités sportives et de loisir en plongée autonome à l'air ;

38° L'arrêté du 9 décembre 1998 relatif aux garanties de technique et de sécurité dans les établissements d'activités physiques et sportives qui organisent la pratique ou l'enseignement du parachutisme ;

39° L'arrêté du 27 mai 1999 relatif aux garanties de techniques et de sécurité des équipements dans les établissements de baignade d'accès payant ;

40° L'arrêté du 27 septembre 1999 relatif à l'institution et au fonctionnement de la commission professionnelle consultative des métiers du sport et de l'animation ;

41° L'arrêté du 28 avril 2000 fixant la liste des disciplines sportives pour lesquelles un examen médical approfondi est nécessaire en application de l'article 5 de la loi n° 99-223 du 23 mars 1999 relative à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage ;

42° L'arrêté du 2 octobre 2000 portant création d'une Commission nationale de prévention et de lutte contre la violence dans le sport ;

43° L'arrêté du 14 août 2001 relatif à la composition de la commission d'examen des normes des équipements sportifs ;

44° L'arrêté du 14 août 2001 relatif à la composition de la commission de suivi de l'Observatoire des activités physiques, des pratiques sportives et des métiers du sport ;

45° L'arrêté du 11 février 2002 relatif à la désignation des membres de la Commission nationale de sécurité des enceintes sportives ;

46° L'arrêté du 8 mars 2002 portant création de l'Observatoire national des métiers de l'animation et du sport ;

47° L'arrêté du 18 avril 2002 portant organisation du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport délivré par le ministère de la jeunesse et des sports ;

48° L'arrêté du 16 juillet 2002 relatif à la licence d'agent sportif ;

49° L'arrêté du 24 décembre 2002 fixant les conditions d'homologation du programme et des épreuves de l'examen relatif à la licence d'agent sportif ;

50° L'arrêté du 25 juin 2003 fixant le montant prévu au I de l'article 18 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives ;

51° L'arrêté du 11 février 2004 fixant la nature et la périodicité des examens médicaux prévus aux articles L. 3621-2 et R. 3621-3 du code de la santé publique ;

52° L'arrêté du 3 mars 2004 fixant la liste des bulletins dans lesquels les décisions réglementaires des fédérations sportives délégataires doivent être publiées ;

53° L'arrêté du 9 juillet 2004 relatif aux règles techniques et de sécurité dans les établissements organisant la pratique et l'enseignement des activités sportives et de loisir en plongée autonome aux mélanges autres que l'air ;

54° L'arrêté du 16 décembre 2004 portant sur la liste des diplômes, titres à finalité professionnelle et certificats de qualification ouvrant droit à l'enseignement, l'animation ou l'encadrement des activités physiques et sportives ou à l'entraînement de ses pratiquants, conformément à l'article L. 363-1 du code de l'éducation ;

55° L'arrêté du 27 juin 2005 relatif à la déclaration d'activité prévue aux articles 12 et 13-1 du décret n° 93-1035 du 31 août 1993 modifié relatif au contrôle de l'enseignement contre rémunération des activités physiques et sportives ;

56° L'arrêté du 27 juin 2005 relatif à la déclaration d'ouverture prévue aux articles 1er et 2 du décret n° 93-1101 du 3 septembre 1993 concernant la déclaration des établissements dans lesquels sont pratiquées des activités physiques et sportives et la sécurité de ces activités ;

57° L'arrêté du 18 avril 2006 portant organisation du Centre national pour le développement du sport dans la collectivité territoriale de Mayotte en application de l'article 19 du décret n° 2006-248 du 2 mars 2006 ;

58° L'arrêté du 24 avril 2006 portant organisation du Centre national pour le développement du sport dans la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon en application de l'article 18 du décret n° 2006-248 du 2 mars 2006 ;

59° L'arrêté du 3 mai 2006 portant organisation du Centre national pour le développement du sport en Nouvelle-Calédonie en application de l'article 19 du décret n° 2006-248 du 2 mars 2006 ;

60° L'arrêté du 9 mai 2006 portant organisation du Centre national pour le développement du sport en Polynésie française en application de l'article 19 du décret n° 2006-248 du 2 mars 2006 ;

61° L'arrêté du 31 mai 2006 portant organisation du Centre national pour le développement du sport dans le territoire des îles Wallis et Futuna ;

62° L'arrêté du 7 août 2006 pris pour l'application des articles 5, 7 et 14 du décret n° 2006-554 du 16 mai 2006 relatif aux concentrations et manifestations organisées sur les voies ouvertes ou dans les lieux non ouverts à la circulation publique et comportant la participation de véhicules terrestres à moteur ;

63° L'arrêté du 9 octobre 2006 relatif à la déclaration des équipements sportifs prévue à l'article 3 du décret n° 2006-992 du 1er août 2006 ;

64° L'arrêté du 27 octobre 2006 portant application de l'article 11 du décret n° 2006-554 du 16 mai 2006 relatif aux concentrations et manifestations organisées sur les voies ouvertes ou dans les lieux non ouverts à la circulation publique et comportant la participation de véhicules terrestres à moteur ;

65° L'arrêté du 17 novembre 2006 relatif aux modalités d'exercice du contrôle financier sur l'Institut national du sport et de l'éducation physique ;

66° L'arrêté du 17 novembre 2006 relatif aux modalités d'exercice du contrôle financier sur le Centre national pour le développement du sport ;

67° L'arrêté du 17 novembre 2006 relatif aux modalités d'exercice du contrôle financier sur l'Ecole nationale d'équitation ;

68° L'arrêté du 17 novembre 2006 relatif aux modalités d'exercice du contrôle financier sur l'Ecole nationale de ski et d'alpinisme ;

69° L'arrêté du 17 novembre 2006 relatif aux modalités d'exercice du contrôle financier sur l'Ecole nationale de voile ;

70° L'arrêté du 20 novembre 2006 portant organisation du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « perfectionnement sportif » délivré par le ministère chargé de la jeunesse et des sports ;

71° L'arrêté du 20 novembre 2006 portant organisation du diplôme d'Etat supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « performance sportive » délivré par le ministère chargé de la jeunesse et des sports ;

72° L'arrêté du 12 janvier 2007 relatif aux modalités d'exercice du contrôle financier sur les centres d'éducation populaire et de sport ;

73° L'arrêté du 30 mars 2007 fixant les conditions d'encadrement du canyonisme par les ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.

Art. 4. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 février 2008.

ROSELYNE BACHELOT-NARQUIN

Fédération française d'études et de sports sous-marins
Fondée en 1948, membre fondateur de la Confédération mondiale des activités subaquatiques
French Underwater Federation

COMMISSION TECHNIQUE NATIONALE

* BULLETIN DE PARTICIPATION AU STAGE NATIONAL « CCR APD »

Formation pédagogique exclusivement sur recycleurs circuit fermé Ambiant Pressure Diving
Qualifications visées : MONITEUR CCR Air, MONITEUR CCR Trimix et MONITEUR FORMATEUR
Obtention des cartes double face FFESSM / CMAS

(a retourner à : **CTN**, **FFESSM, 24 quai de Rive Neuve, 13284 Marseille cedex 07**)

STAGE du 21 au 25 juillet 2008 inclus CAP - TREBEURDEN 22560

Nom : …….. Prénoms : …….

Date de naissance : …….. Lieu : ……

Adresse : ……

……...

Tél :…… …… E – Mail : ……..

Nom du Club : …… N° du club : ……..

N° de Licence : ……... Catégorie de votre assurance : ……

M.F.1 ou 2, BEES1 ou 2 ……..……délivré le : …… N° ……..

COÛT du STAGE

Moniteur Air et Moniteur Trimix : 400 €
Moniteur Formateur : 200 €
Hors transport, hébergement et nourriture (pour des raisons pratiques, nous pouvons nous occuper de votre pension Environ 70 € par jour, ces prix vous serons confirmés lors de votre inscription.
(Libeller votre chèque au nom de la FFESSM et le joindre au bulletin d'inscription)

Date limite : 15 mai 2008 – Nombre de places limité

Monsieur ou Madame * : ……(* Rayer la mention inutile)

Accepte les directives et dispositions fédérales quant à l'organisation de ce stage, ainsi que les risques librement consentis aux activités dans le cadre de celui-ci.

Fait à : …… Le : …….. Signature du candidat : ……..

Dossier d'inscription :

* Photocopie Licence en cours de validité
* Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée subaquatique en cours de validité, établi par un médecin fédéral ou titulaire d'un diplôme de médecine hyperbare et / ou médecine de plongée.
* Copie de la qualification fédérale CCR, justifier d'au minimum de 100 heures de plongée avec un CCR inspiration, vision ou évolution
* Chèque libellé à l'ordre de la FFESSM
* chaque stagiaire doit disposer de son recycleur, de sa chaux et de son équipement individuel

Bernard SCHITTLY IR.
Président de la commission recycleur.
64, rue du Général Rampont
67240 BISCHWILLER
bernardschittly@free.fr

STAGE de FORMATION RECYCLEUR SCR CTR Est

La CTR Est organise cette année son premier stage recycleur SCR, au 5 a, rue des casernes à Bischwiller, dans le Bas-Rhin.

Pour les non-initiés, il s'agit de recycleurs à circuit semi fermé. Ce sont des machines simples d'emploi, très sûres, idéales pour l'approche de la faune et pour la plongée sans bruit et sans bulle.

Les cadres sont tous instructeurs recycleurs confirmés et expérimentés, avec des certifications moniteur recycleur TDI, IANTD, CMAS et FFESSM.

Les dates du stage : début le mercredi 13/08/08 à 8 H 30. Fin du stage dimanche 17/08/08 à 17 H, puis clôture du stage et tarte flambée …

Le programme sera remis aux inscrits. Il comportera des formations théoriques, de la manipulation de recycleur : montage, démontage, entretien, et 8 plongées, dont 6 dans nos plus belles gravières. Les machines seront des Ray et Dolphin de Draeger. Il y aura également des Submatix et éventuellement des UBS. D'autres machines seront visibles pendant le stage (mais sans formation) : Buddy Inspiration, rEvo et autres DC 55 …

Le prix du stage est de 450 € par participant. Sont compris dans le prix : certification FFESSM ; Chaux ; location des machines ; documentation recycleur ; repas. *(Pour l'hébergement, me contacter).*

Les conditions d'inscriptions : Niveau 1 et qualification Nitrox. Licence et certificat médical en cours de validité. Au moins 10 plongées en milieu naturel. Pour les MF 1 : qualification Nitrox confirmé.

Si vous êtes intéressés, remplissez la fiche de demande d'inscription ci-jointe et renvoyez la avec un chèque de 450 €, établi à l'ordre de la CTR Est. Le chèque ne sera encaissé que pendant le stage. Le nombre de places est limité.

Au plaisir de se rencontrer pour découvrir un autre monde de la plongée : le vrai monde du silence.

Bien amicalement.

FICHE de DEMANDE D'INSCRIPTION AU STAGE RECYCLEUR CTR EST 2008 Dates : du 13/08/08 au 17/08/08

Photo

Nom : …….. Prénom : ……..
Adresse :……
Code Postal : ……Ville : ……..
N° de licence : ……
Nom du club : …… N° du club : ……
Téléphone : ……
Adresse mail : ……

Documents à présenter au début du stage :

- Licence 2008
- Certificat médical en cours de validité (*établi par un Médecin fédéral ou un médecin du sport sur un formulaire fédéral officiel*)
- Carte de niveau
- Carnet de plongée
- Carte Nitrox
- Carte Nitrox confirmé pour les MF 1

Fiche d'inscription et chèque de 450 € à renvoyer à :

Bernard SCHITTLY
64, rue du Général Rampont
67240 BISCHWILLER
bernardschittly@free.fr

Date et signature du candidat.

WEEK END HANDI SPORT

Les 21 et 22 juin prochain, le jeune groupe de travail pour le développement de la plongée HANDI du Comité EST FFESSM organisera pour la troisième année son action à destination des plongeurs handicapés. Elle aura lieu grâce au partenariat actif des Commissions NEV, Biologie et Technique du Comité EST FFESSM et du groupe de travail Recycleur.
Ce week end est organisé par le staff du Groupe de travail, conformément au planning de sa reunion de decembre 2007.

SAMEDI 21 JUIN A NANCY

- Le samedi matin débutera par une matinée d'initiation à la « NEV » (Nage en Eaux Vives). Mme Nicole Lebrun du club de plongée de la piscine des Glacis en est l'organisatrice, avec l'aide des moniteurs « NEV » du Comité Est. Ils accueilleront, dés 10 H du matin, les nageurs dans la rivière artificielle de la base nautique de Tomblaine, bd d'Austrasie, qui sert également de base d'entraînement pour le canoë Kayak.

  Les nageurs handicapés et valides seront accueillis par des moniteurs spécialisés, équipés de moyens spécifiques : planches biplaces et orthèses -qui permettent de protéger les membres inertes-.

  Tout ce matériel adapté permettra à l'ensemble des nageurs d'effectuer :

  - un baptême de Nage en Eaux Vives, (présentation d'un certificat médical pour les handiplongeurs)
  - des entraînements pour le passage des déversoirs, des chutes d'eau et des tourbillons.

  Cette journée de découverte est aussi un pré requis aux inscriptions des sorties à venir dans les rivières naturelles permettant la NEV (Morvan/ Alpes….).

- Puis, le programme mènera les volontaires à Strasbourg, pour une soirée de décontraction... nuit à l'hotel et repas dans un Winstub.

DIMANCHE 22 JUIN A PLOBSHEIM

- La journée du dimanche sera axée sur la pratique de la plongée :

  1. réunion des moniteurs du groupe de travail
  2. passage des niveaux du « Handi-Plongeur » (HP) du 1er au 3e degré
  3. formation et bapteme de plongée à l'aide de recycleurs « semi fermé » spécifiques Handi .
  4. formation spécifique des moniteurs de plongée à l'encadrement des plongeurs handicapés.
  5. Validation des plongées d'encadrement pour les moniteurs handi C1

Le repas de midi peut avoir lieu sous forme de pique nique ou utiliser les restaurants du village voisin.

Si vous aussi, vous souhaitez participer à ces actions, vous pouvez contacter Pascal Chauvière au 03.83.43.16.73. EMAIL chocho54@aol.com

COMITE EST

La Douix de Châtillon Et Rivière Souterraine

UNE DOUIX : Dans de nombreuses régions calcaires de l'eau sort du pied d'une falais, en une vasque de grande largeur et de faible profondeur. De tout temps cette eau a été puisé par l'homme ; pour faciliter l'utilisation de seaux, la profondeur de la vasque a été augmenté par la construction d'un petit barrage à l'aide de rocher et de cailloux. De telles vasques s'appellent : Douix ou Doye, ou encore portent des noms apparentés. A Châtillon sur Seine, en Côte d'Or, se trouve une de ces vasques, lieu privilégié pour la plongée souterraine, découverte, initiation, perfectionnement, car l'eau y est très claire, voir les photos ci-jointes. C'est là que la commission Plongée Souterraine du Comité Est organise ses stages. Voici donc le comptez rendu du stage de mai.

1° mai fin d'après midi. Appel téléphonique à notre logeur sur place. Il est allé voir la vasque : le niveau de l'eau est à 3 mètres du banc : c'est donc OK pour la plongée.

2 mai matin 7h30. Rendez vous à Vendenheim pour charger le camion : 5 blocs bi-bouteille acier 2*12 litres, 6 mono-alu 6,8 litres, 5 combinaisons, plomb, éclairages, vivres, ordinateur portable, vidéo projecteur, écran, détendeurs (une bonne douzaine), cordes, mousquetons, ceintures, casques, chargeurs, habits, etc, le minimum en fait.

2 mai 10h30. Arrivée au lieu de stockage du gros de notre matériel : chargement des compresseurs, des jerricans d'essence, des casques anti-bruit, des entonnoirs, du petit matériel, etc.

2 mai 13h. Arrivée à la Douix de Chatillon : le débit de l'eau est rapide dans le chenal qui mène l'eau de la Douix à la deine, distante d'une cinquantaine de mètres. Premiers doutes sur la faisabilité du stage. Fred s'équipe en humide, se prépare et plonge (photo l'un). Trois minutes après s'être immergé il remonte, dès sa sortie de l'eau il croise les avants bras, nous avons compris, pas de plongée possible. Fred rapporte qu'il n'a pas pu s'approcher à moins de 5 mètres de l'étroiture au bas du puits d'entrée. Les galets du sol étaient animés d'un mouvement permanent, de temps en temps l'un deux s'envolait. La chaîne qui auparavant équipait le siphon n'était plus présente. Le débit dans l'étroiture a été calculé à 5 mètres/seconde, soit 18 km/h. Il faut de bons nageurs pour passer ; sans compter que si vous êtes dans l'étroiture et la boucher à demi la vitesse du courant est alors de 36 km/h. Tirez en vous même la conclusion.

2 mai 14h. Laurent téléphone aux dix stagiaires pour les prévenir, certains étaient en train de charger leur véhicule. Heureusement personne n'était en route. Puis il s'équipe et plonge avec Fred. Une personne peut-elle en aider une autre à passer l'étroiture : réponse non. On doit tout démonter et remballer (photo on range tout).

POURQUOI ? Pourquoi, alors que la marque était bonne, le débit étai-il trop important et qu'il était impossible de franchir l'étroiture ? Il y a eu des travaux sur le petit barrage, des rochers ont été enlevés, facilitant ainsi l'écoulement, le repère de faisabilité n'était plus bon.

5 mai 8h Appel téléphonique aux autorités ad hoc. Autorisation de plongée pour le dernier week-end d'Août, soit 29-31. Les inscrits au stage sont prévenus, les inscriptions sont ouvertes : premier arrivé – premier servi.

DECOUVERTE - INITIATION :Du vendredi 29 AOUT à 21h au 31 à midi, Châtillon sur Seine (Cote d'Or)Ce stage comprendra pour la DECOUVERTE, premières plongées sous terre, un cours théorique adapté et votre première plongée sous terre, après la découverte vient l'INITIATION, pratique plus avancée des techniques spécifiques à l'exploration, au total deux plongées sont prévues.

Niveau de plongée requis : Niveau 2.Prévoir comme matériel: scaphandres : 2 blocs de 6, 8, 10 ou 12 litres (si possible avec robinetterie DIN) + deux détendeurs avec manomètre, bouée avec « direct system », 1 casque avec 2 lampes étanches. Le scaphandre peut être commun à 2 personnes si les blocs sont soit des 10 soit des 12 litres. Du matériel individuel peut être mis à disposition ; prendre contact (1° arrivé – 1° servi). Participation FORFAITAIRE aux frais : 108 € du vendredi 21h à dimanche midi.

SORTIE EN RIVIERE SOUTERRAINE : La Lougres (25), du samedi 20 octobre 14 h au dimanche 21 octobre midi.

La sortie, sans plongée, se déroule dans une rivière souterraine qui parcourt des galeries dont les concrétions sont remarquables (une sortie le samedi après-midi dans la plus belle et la plus aquatique partie du réseau, une autre sortie pour les courageux le lendemain matin)

Participation aux frais: 37 €, y compris le repas du samedi soir (hors boisson), la nuit du dimanche et le petit déjeuner dans une ferme auberge typique de la Haute Saône.
L'heure du rendez vous est 14 heure, mais si vous avez besoin de conseil, d'aide, de matériel, soyez présents à 11 heure; repas du samedi midi 13 € (hors boisson).
Le plan d'accès vous sera envoyé par mail à réception de votre inscription.

Cette sortie ouverte à tous les licenciés, à jour, de la FFESSM, est destinée à tous ceux qui souhaitent voir à quoi ressemble le milieu souterrain aquatique. Il n'y a pas de plongée, c'est pourquoi la sortie est ouverte à tous sans considération de niveau technique. Mais la spécificité des conditions de cette sortie (atmosphère humide, obscurité, passages répétés dans de l'eau à 11-12°C, nage avec palmes, déplacement et ramping en combinaison, effort peu intense mais long) fait qu'elle ne peut être envisagée que par des personnes en bonne condition physique.
Assurance individuelle obligatoire du type assurance fédérale, loisir 1 au minimum, (si vous n'êtes pas assurés, nous pouvons souscrire pour vous une assurance temporaire auprès de la F.F.Spéléologie : 5€, mais après avoir été prévenu)
Le matériel indispensable est le suivant :
1) **Combinaison néoprène : bas, haut, chaussons.**
2) **Vêtement pour protéger la combinaison, une ceinture est nécessaire pour empêcher ce vêtement de flotter, une ceinture de plongée peut faire l'affaire, tout comme une corde de diamètre supérieur ou égal à 6 mm. Dans la première des sorties vous transporterez vos palmes, prévoyez, pour quand vous ne nagerez pas, 2 mètres de bonne corde ; un sac n'est utilisable que s'il peut être porté sur le dos, de capacité suffisante, résistant à l'eau, la boue, les chocs, lavable.**
3) **Bottes adaptées au port des chaussons néoprènes. Les bottes seront éventuellement déposées à un endroit et la progression se fera ensuite avec vos palmes, 2 sachets plastiques pour enfiler les bottes.**
4) **Gants « ménage, toilé » en plus de ceux de plongée. Pas de masque ni de tuba.**
5) **Casque de chantier comme support d'un éclairage de poids pas trop grand. Toutes les entreprises dont les employés doivent porter un casque sont tenues de changer régulièrement ces casques, vous pouvez donc en récupérer facilement gratuitement. Nous en disposons de quelques uns que nous pourrons mettre à votre disposition, sans éclairage ; première demande, première servie. Comme éclairage deux, lampes légères de plongée conviennent aussi. La fixation sur le casque se fait par des anneaux de chambre à air. Prévoir pile(s) de rechange.**
6) **On trouve maintenant des éclairages à base de LEDs qui fonctionnent très bien. Tous ne sont pas adaptés car la lumière émise peut être insuffisante ; nous pouvons vous conseiller le cas échéant.**
7) **De nombreux sacs poubelle et une brosse chiendent.**
8) **Cintres pour l'égouttage de votre matériel pour la sortie du dimanche matin.**
9) **Un sac de couchage : logement collectif en dortoir (des chambres d'hôte, en nombre limité, avec toilettes, douche, linge, sont disponibles pour des couples, supplément de 40€ par couple. Nous prévenir dès que possible).**
10) **Pour les mineurs (seulement de plus de 14 ans): apporter ce matériel en double pour la personne qui ira sous terre avec vous et sous la responsabilité de laquelle vous serez.**

Contacts :
Laurent Caillère : 03 88 20 20 10 **laurent.caillere@wanadoo.fr**
Lucien Ciesielski : 03 88 61 52 60 **Lucien.Ciesielski@wanadoo.fr**

INSCRIPTION : UTILISEZ LE FORMULAIRE CI DESSOUS

Les sorties étant très dépendantes des conditions météorologiques, si vous êtes intéressés par une de nos activités, faites nous en part, par mail, pour que vous soyez avertis d'éventuels reports de date. Le programme et les modifications éventuelles seront consultables en 2007 sur le site du Comité Inter- Régional: www.ffessm-est.fr et celui du département du Bas-Rhin : www.ffessm67.free.fr

Les inscriptions sont à envoyer au plus tôt chez :

Laurent CAILLERE 1 Rue Philippe Bellocq 67450 MUNDOLSHEIM

accompagnée d'une enveloppe timbrée à votre adresse, si vous n'avez pas d'adresse électronique, de votre règlement par chèque à l'ordre de « COMMISSION PLONGEE SOUTERRAINE EST » , des photocopies du certificat médical en cours de validité, de la licence en cours, du brevet plongée FFESSM, sauf pour la sortie rivière souterraine.

Commission Plongée Souterraine du Comité Inter - Régional EST

Inscription à un stage
Document à remplir LISIBLEMENT surtout en ce qui concerne l'adresse électronique.

Nom, Prénom :

date de naissance :

Adresse :

Téléphone : **e-mail :**

Club : **licence FFESSM N° :**

S'inscrit au stage : **Du :** **Au :**

Certificat médical en date du :

Traitement médical en cours ou allergie aux médicaments :

Niveau FFESSM de plongée (acquis) :

Nous vous rappelons l'intérêt de souscrire une assurance complémentaire individuelle couvrant le risque avec un volet individuel prévoyance et un volet assistance et rapatriement.

Signature :

Pour tout stage de plongée souterraine, autre que la découverte, 1° plongée sous terre, indiquez vos plongées sous terre :

Possibilité de souscrire une assurance complémentaire individuelle pour le week-end.

Contact : **: Laurent Caillère : 03 88 20 20 10** Laurent.Caillere@wanadoo.fr

Lucien Ciesielski : 03 88 61 52 60 Lucien.Ciesielski@wanadoo.fr

Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins

Comité Régional Est

Commission Technique Régionale

Groupe de Travail Plongée Recycleurs

historique

l'aventure a commencé au niveau National, en 2000, par la création du groupe de travail « recycleurs semi fermés ». Puis en 2003, le Président de la CTN Jean Louis BLANCHARD, nous demanda de poursuivre notre travail par l'édition des cursus fédéraux pour les « recycleurs fermés ».
En juin 2007, le premier stage National FFESSM de formation des moniteurs « INSPIRATION » était organisé, dirigés par les membres du groupe de travail. Il y a aujourd hui en France, 5 instructeurs formateurs « recycleur fermé trimix »

LE COMITE EST, Premier Comité à développer l'enseignement du recycleur !

En Février 2008, notre Responsable du Groupe de Travail Recycleur -Bernard SCHITTLY- a réuni ses troupes et posé les bases de travail de cette commission. Il m'a nommé responsable de la branche « recycleur fermé » (seul candidat !)

Des ce moment, les formations furent proposées, principalement à des enseignants, afin de développer l'activité le plus rapidement possible (il faut 50 heures de pratique apres la qualification initiale pour pouvoir s inscrire au monitorat !!).

AVRIL 2008

formation de deux personnes, pendant le stage des Lycéens du CODEP 54 : une plongeuse est qualifiée « inspiration AIR », l'autre plongeur doit terminer sa formation théorique.

1° MAI 2008

Le Gite du Gapeau : Le centre -dirigé par Kris Van kaienberg- est entièrement à notre service : salle de cours, gaz, zodiac supplémentaire de 7 mètres, horaires aménagés ... du grand confort pour le formateur, et je l'espère, pour les stagiaires !
formation de trois personnes, (deux validés, un doit terminer deux heures d immersion)
Le stage est intensif; surtout lorsqu'il se déroule sur seulement 4 jours, comprenant 8 heures d'immersion, les durées minimum ...Les apprentissages sont nombreux, les habitudes prisent en tant que plongeur bouteille ou meme « semi fermé » doivent etre abandonnées ou sévérement modifiées. Le temps consacré à la théorie est important et justifie pleinement les acquis des plongeurs de niveau 3 (la prévention des accidents biochimiques est là une réalité !)

Bernard SCHITTLY responsable du Groupe de Travail Recycleur
Pascal CHAUVIERE Piscine des Glacis 54200 TOUL tel 06.09.01.60.12 mail chocho54@aol.com

Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins

Comité Régional Est

Commission Technique Régionale

Groupe de Travail Plongée Recycleurs

historique

l'aventure a commencé au niveau National, en 2000, par la création du groupe de travail « recycleurs semi fermés ». Puis en 2003, le Président de la CTN Jean Louis BLANCHARD, nous demanda de poursuivre notre travail par l'édition des cursus fédéraux pour les « recycleurs fermés ».
En juin 2007, le premier stage National FFESSM de formation des moniteurs « INSPIRATION » était organisé, dirigés par les membres du groupe de travail. Il y a aujourd hui en France, 5 instructeurs formateurs « recycleur fermé trimix »

LE COMITE EST, Premier Comité à développer l'enseignement du recycleur !

En Février 2008, notre Responsable du Groupe de Travail Recycleur -Bernard SCHITTLY- a réuni ses troupes et posé les bases de travail de cette commission. Il m'a nommé responsable de la branche « recycleur fermé » (seul candidat !)

Des ce moment, les formations furent proposées, principalement à des enseignants, afin de développer l'activité le plus rapidement possible (il faut 50 heures de pratique apres la qualification initiale pour pouvoir s inscrire au monitorat !!).

AVRIL 2008

formation de deux personnes, pendant le stage des Lycéens du CODEP 54 : une plongeuse est qualifiée « inspiration AIR », l'autre plongeur doit terminer sa formation théorique.

1° MAI 2008

Le Gite du Gapeau : Le centre -dirigé par Kris Van kaienberg- est entièrement à notre service : salle de cours, gaz, zodiac supplémentaire de 7 mètres, horaires aménagés ... du grand confort pour le formateur, et je l'espère, pour les stagiaires !
formation de trois personnes, (deux validés, un doit terminer deux heures d immersion)
Le stage est intensif; surtout lorsqu'il se déroule sur seulement 4 jours, comprenant 8 heures d'immersion, les durées minimum ...Les apprentissages sont nombreux, les habitudes prisent en tant que plongeur bouteille ou meme « semi fermé » doivent etre abandonnées ou sévérement modifiées. Le temps consacré à la théorie est important et justifie pleinement les acquis des plongeurs de niveau 3 (la prévention des accidents biochimiques est là une réalité !)

Bernard SCHITTLY responsable du Groupe de Travail Recycleur
Pascal CHAUVIERE Piscine des Glacis 54200 TOUL tel 06.09.01.60.12 mail chocho54@aol.com

Mais tout n'est pas que travail, et les plongées -longues, au moins 60 minutes à chaque immersion- viennent récompenser les plongeurs et leur montrer les avantages de ce type de machine !

Le DONNATOR, le GREC ou la GABINIERE sont des plongées redécouvertes, grâce au silence, au confort et à la durée de la plongée ! Plusieurs sites sont explorés en une seule plongée ... les durées et les profils de plongée sont incomparables avec les plongées habituelles . Les plongeurs deviennent de véritables explorateurs ..! Daniel, Yvon et Bertrand m'ont rempli de bonheur par leurs qualités humaines et plongistiques ! Les Mérous de la Gabinnière semblent aussi étre de mon avis !

MAI 2008

A la demande de la « commission Gaz et Recycleurs du CODEP 54 », nous sommes allés faire des baptemes de plongee Recycleurs au lac du DER. Grace aux moniteurs presents (Nicole LEBRUN Evolution/Ray, Frédéric DUREAU Dolphin/Dolphin et Pascal CHAUVIERE Inspiration/Inspiration) 10 plongeurs du départements ont été baptisés.

LES PROJETS :

Du 28 juin au 4 Juillet,

un stage sera organisé en Egypte, dans la base Fédérale d'HURGHADA. Deux places sont disponibles pour la formation initiale (ouvert aux N3 qualifié NITROX) , avec location des recycleurs, et deux places pour des plongeurs qualifiés « INSPIRATION » et en possession de leur machine. L'oxygéne, la chaux et le supplément de poid pour le transport en avion seront compris dans le prix du stage. Inscriptions avant le 6 Juin 2008.

du 19 juillet au 26 juillet,

formation « moniteur Inspiration AIR » à TREBEURDEN. Inscriptions à la FFESSM directement.

du 27 juillet au 3 Aout 2008,

formation « plongeur Inspiration classique Air ou trimix » au centre GLENAN

Si vous aussi, vous souhaitez participer à ces actions, vous pouvez contacter Pascal Chauvière au 06 09 01 60 12.

Bernard SCHITTLY responsable du Groupe de Travail Recycleur
Pascal CHAUVIERE Piscine des Glacis 54200 TOUL tel 06.09.01.60.12 mail chocho54@aol.com